



GUIDES

RENTRÉE
2013

onisep

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

LES BACS EN FICHES

Académie de
Grenoble



www.onisep.fr/lalibrairie

ministère de l'Éducation nationale
ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



**INFOS NATIONALES
ET RÉGIONALES**
ORIENTATION **MÉTIERS**
FORMATIONS PARENTS GUIDES
ETUDIER EN EUROPE
ETABLISSEMENTS *LYCÉENS*
SALONS ETUDIANTS **ETUDES**
ET HANDICAP
ADRESSES *COLLÉGIENS*
EQUIPES ÉDUCATIVES
VIDÉOS *SECTEURS*
PROFESSIONNELS
TCHATS **GÉOLOCALISATION**
LIBRAIRIE *DATES-CLÉS*

Sommaire



Ministère de l'Éducation nationale
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Office national d'information
sur les enseignements
et les professions

12 mail Barthélemy Thimonnier, Lognes
77437 Marne-la-Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 80 35 00
Publication de l'Onisep

Directeur de la publication : Pascal Charvet
Directrice adjointe : Marie-Claude Gusto

SERVICES CENTRAUX

Éditions

Direction Cross-Média : Virginie Sainte-Rose,
Arielle Girode
Rédactrice en chef : Laurence Congy
Correction : Valérie Doineau

Ressources documentaires

Directrice du département : Catherine Méric
Documentation : Pascale Guellier, Véronique
Pavageau

Studio

Directeur artistique : Bruno Delobelle
Mise en pages : Isabelle Sénéchal
Iconographie : Brigitte Gilles de la Londe

Plan de classement Onisep :

 Le kiosque : ENS SUP

Dépôt légal : novembre 2012
Reproduction, même partielle,
interdite sans accord préalable de l'Onisep.

DÉLÉGATION RÉGIONALE DE GRENOBLE

Adresse : BP1411, 38023 Grenoble cedex 1
Tél. : 04 76 74 70 27

Directeur délégué : Bruno Étienne
Rédacteur en chef : Frédérique Chanal
Coordination : Colette Sauvage
Maquette/mise en pages : Julie Bernard,
Salima Lahmidi

Les Bacs généraux en fiches

	page
La voie générale : viser l'université ou une grand école	4
Bac ES	6
Bac L	8
Bac S	10

Les Bacs technologiques en fiches

La voie technologique : poursuivre des études supérieures	12
Bac STI2D	14
Bac STD2A	16
Bac STL	18
Bac ST2S	20
Bac STMG	22
Bac STAV	24
Bac TMD	26
Bac hôtellerie	28

Guide pratique

Un Bac en deux temps	30
Après le Bac : les différentes poursuites d'études	32
Schéma des études supérieures après le Bac	34
Le calendrier de l'orientation	36
Comment et où s'informer ?	38

➔ Dans l'académie de Grenoble

Les enseignements de spécialités de Bacs généraux.....41

Les enseignements de spécialités de Bacs technologiques..... 54



Découvrez et commandez
en un clic nos publications
www.onisep.fr/lalibrairie

La voie générale

Viser l'université ou une grande école

Les programmes de cette voie vous dotent d'une solide culture générale, de bonnes capacités d'expression écrite et de méthodes de travail utiles pour suivre des études supérieures. L'université (hors IUT) représente le principal débouché des bacheliers généraux puisque 53 %* d'entre eux s'y inscrivent.

↳ Les 3 séries et leurs points forts

Au sein de cette voie, vous choisissez une « série » en fonction de vos centres d'intérêt, des matières dominantes et des poursuites d'études que vous envisagez. On distingue 3 séries :

- **la série économique et sociale (ES)**, centrée sur les sciences économiques et sociales. Les mathématiques, l'histoire-géographie et les langues vivantes y tiennent une place importante.

Cette série prépare plus particulièrement à des poursuites d'études dans les domaines de l'économie, de la gestion, du droit, des sciences politiques, du commerce ou encore des sciences humaines ;

- **la série littéraire (L)**, essentiellement centrée sur les lettres et sciences humaines (français, littérature, philosophie, langues, histoire-géographie), éventuellement sur les arts. Elle permet de développer des compétences d'expression, de réflexion et d'imagination.

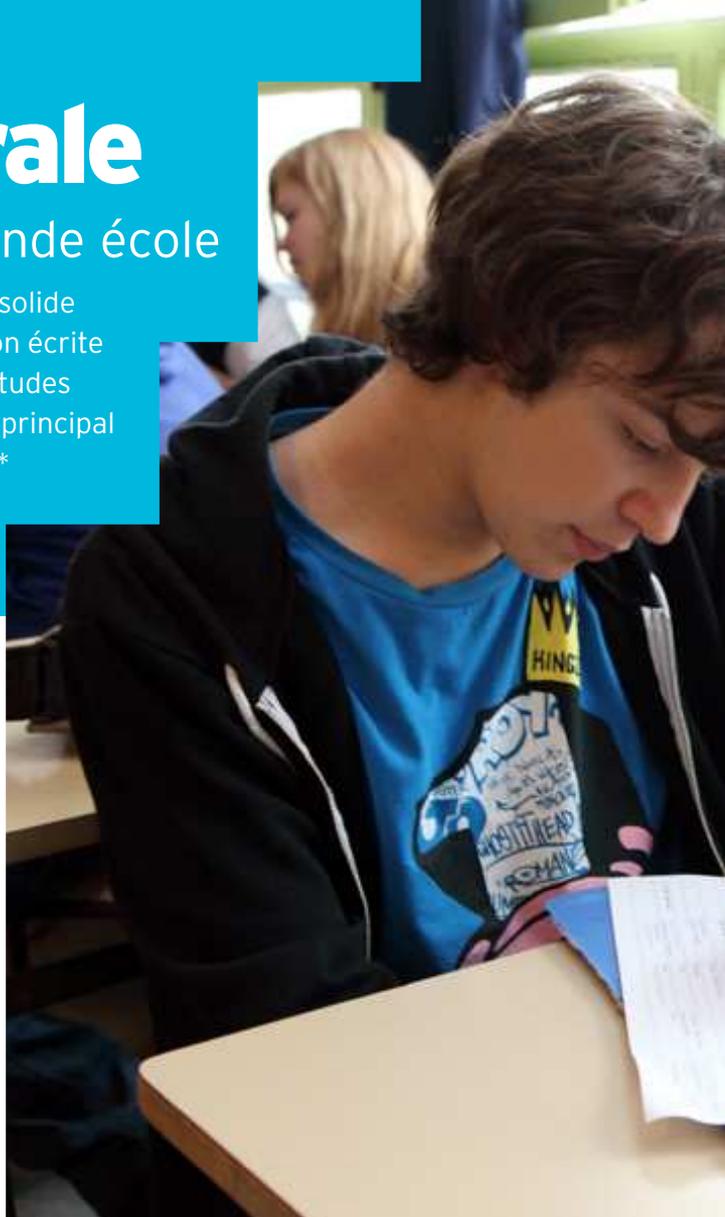
Cette série prépare surtout à des poursuites d'études dans le domaine des lettres, des langues, des sciences humaines, du droit et des arts ;

- **la série scientifique (S)**, centrée sur les disciplines scientifiques (mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences de l'ingénieur ou écologie, agronomie et territoires...). Elle développe des compétences scientifiques en s'appuyant notamment sur des démarches expérimentales.

Cette série prépare à des poursuites d'études dans les domaines des sciences et des technologies ou de la santé, à l'université ou en école d'ingénieurs.

↳ Les « profils » des séries générales

Au sein de chaque série se dégagent des « profils » d'études différents qui permettent d'affiner la dominante choisie. Par exemple : mathématiques, informatique et sciences du numérique en S ; sciences sociales et politiques, mathématiques en ES ; langues ou arts en L...



© JÉRÔME PALLÉ / ONISEP

Le meilleur profil est celui qui permet d'accroître vos compétences dans une matière où vous sentez à l'aise et, du coup, d'obtenir votre bac dans les meilleures conditions !

Mais il faut aussi penser l'après bac. Le choix du profil renforce le poids d'une des disciplines majeures ou vous engage dans une nouvelle. Cet investissement personnel doit être en cohérence avec votre projet : choisir art en filière L est logique pour qui veut s'engager dans une licence d'arts plastiques.

↳ Après un bac général

Les choix de poursuites d'études sont diversifiés. Vous pouvez :

- **intégrer une filière universitaire** (droit, mathématiques, histoire, philosophie...) pour 3 à 5 années d'études.

En principe, un bachelier peut s'inscrire dans n'importe quelle filière. Mais, dans les faits, il est très difficile de réussir dans une filière scientifique, par exemple, quand on possède un bac L (même avec le profil mathématiques) ;



→ Taux d'inscription des bacheliers généraux dans l'enseignement supérieur

Établissements	Bac L	Bac ES	Bac S
Université (hors IUT)	65 %	50 %	49,5 %
IUT	2 %	12 %	12,5 %
STS	11 %	11 %	6,7 %
CPGE	8 %	6 %	19,3 %
Écoles et formations d'ingénieurs (y compris prépas intégrées)	0 %	0 %	5 %
Écoles de commerce, gestion, vente, comptabilité	0,7 %	5,3 %	1,8 %
Écoles d'architecture	0,2 %	0,3 %	1 %
Écoles d'art	4 %	1 %	0,7 %
Écoles paramédicales	0,5 %	1 %	1,2 %
Écoles du social	0,3 %	0,3 %	0 %
Formations et autres écoles de spécialités diverses	4 %	4,4 %	4 %

* Source : Repères et références statistiques, 2012, bacheliers de la session 2011.

INFO +

- intégrer une classe préparatoire (scientifique, économique ou littéraire) pour préparer les concours d'entrée dans les grandes écoles d'ingénieurs, de commerce, dans les écoles normales supérieures (ENS) ou à Sciences Po ;
- intégrer une école spécialisée (dans le domaine du social, du paramédical, de la communication, du journalisme...) ou une école de commerce ou d'ingénieurs post-bac. Le recrutement se fait généralement sur concours pour 2 à 5 années d'études ;
- choisir des études courtes à visée professionnalisante en préparant un DUT, voire un BTS/BTSA qui se préparent en 2 ans après le bac. Pour l'accès en BTS/BTSA, les candidatures des bacheliers technologiques sont examinées en priorité. ■

→ Voir « Après le bac, les différentes poursuites d'études », page 30.

Les enseignements de spécialité des bacs généraux

- > Bac S (scientifique)
 - Mathématiques
 - Physique-chimie
 - Sciences de la vie et de la Terre
 - Informatique et sciences du numérique
 - Écologie, agronomie et territoires (dans les lycées agricoles)
- > Bac ES (économique et social)
 - Mathématiques
 - Sciences sociales et politiques
 - Économie approfondie
- > Bac L (littéraire)
 - Arts
 - Langues et cultures de l'Antiquité (latin, grec)
 - Langues vivantes (LV3 ou langue vivante approfondie)
 - Mathématiques
 - Droit et grands enjeux du monde contemporain

Bac ES

Économique et social

Un bac équilibré avec de l'économie, de l'histoire, de la géographie, des maths... Une série pour approfondir la compréhension du monde contemporain.



NOUVEAU

↳ Bac ES

Pour en savoir plus sur les parcours de formation et la diversité des débouchés économiques :

<http://mavoieeco.onisep.fr>
(ouverture du site en janvier 2013)

↳ Pour qui ?

Pour ceux qui s'intéressent aux questions d'actualité et aux problématiques économiques et sociales du monde contemporain.

↳ Au programme

En 1^{re}, l'emploi du temps comprend des **enseignements communs** à tous les élèves des séries générales (français, histoire-géographie, éducation civique, juridique et sociale, EPS et langues vivantes). Leur objectif : partager une culture générale fondamentale et faciliter les éventuels changements de série.

S'y ajoutent des **enseignements spécifiques**, parmi lesquels :

- un **enseignement rénové de sciences économiques et sociales** pour s'approprier progressivement les concepts, méthodes et problématiques essentiels des 3 sciences sociales (science économique, sociologie et science politique) ;
- un **enseignement de mathématiques** pour acquérir un bagage solide et adapté aux poursuites d'études en économie et en sciences humaines.

En **terminale**, la spécialisation devient plus forte. Des **enseignements communs** demeurent (LV1 et LV2, EPS, éducation civique, juridique et sociale), à côté des **enseignements spécifiques** qui ont un poids plus important qu'en 1^{re} :

- sciences économiques et sociales (coef. 7 ou 9) ;
- mathématiques (coef. 5 ou 7) ;
- histoire-géographie (coef. 5).

De plus, s'ajoute un **enseignement de spécialité** au choix permettant d'acquérir des profils différents dans la perspective d'une poursuite d'études :

- mathématiques ;
- sciences sociales et politiques ;
- économie approfondie.

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

INFO +

Élaborer son parcours de formation et d'orientation

En collaboration avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour éviter les redoublements, des stages de remise à niveau peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des stages passerelles vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



→ La 1^{re} et la T^{le} économique et sociale (ES)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Français	4 h	-	4 ¹⁾
Histoire-géographie	4 h	4 h	5
LV1 et LV2 a) b)	4 h 30	4 h	3 (LV1) 2 (LV2)
Éducation physique et sportive c)	2 h	2 h	2
Éducation civique, juridique et sociale d)	30 min	30 min	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Travaux personnels encadrés e)	1 h	-	2 ²⁾
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements spécifiques			
Sciences économiques et sociales	5 h	5 h	7 ou 9 ³⁾
Mathématiques	3 h	4 h	5 ou 7 ⁴⁾
Sciences	1 h 30	-	2 ²⁾
Philosophie	-	4 h	4
Un enseignement de spécialité au choix parmi :			
- mathématiques	-	1 h 30	3) et 4)
- sciences sociales et politiques	-	1 h 30	
- économie approfondie	-	1 h 30	
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi : LV3 a) b)	3 h	3 h	5)
LCA : latin	3 h	3 h	
LCA : grec	3 h	3 h	
éducation physique et sportive	3 h	3 h	
arts f)	3 h	3 h	
• Atelier artistique g)	72 h annuelles	72 h annuelles	
• Langue des signes française h)	-	-	

↳ Poursuites d'études

Votre profil pluridisciplinaire vous permet d'envisager une poursuite d'études dans des domaines très variés : sciences humaines, sciences sociales, sciences économiques et sciences politiques ; droit, lettres, langues... Les domaines du commerce ou de la gestion vous sont également accessibles.

Par exemple, vous pouvez entrer en licence administration économique et sociale (AES) et poursuivre en master droit ou sciences humaines.

D'autres bacheliers font le choix de s'orienter en prépa économique ou littéraire.

Enfin, les DUT et les BTS vous sont aussi ouverts.

Le choix est donc vaste et vos possibilités multiples : attention à ne pas trop vous perdre ! Si vous n'êtes pas tout à fait certain du domaine qui vous correspond le plus, une filière générale est conseillée afin de vous spécialiser progressivement.

↳ Perspectives professionnelles

Comme son nom l'indique, le bac ES prépare plus particulièrement aux métiers de l'économie et du social. La gestion, la comptabilité, les métiers de la banque et des assurances, la vente et la distribution, les ressources humaines, le droit, l'immobilier et l'enseignement sont donc les principaux débouchés de cette filière. ■

a) La langue vivante 2 ou 3 peut être étrangère ou régionale.

b) Enseignement auquel peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

c) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2. Les élèves qui bénéficient d'un enseignement complémentaire de 4 h en plus de l'enseignement obligatoire ne peuvent pas le cumuler avec l'option facultative d'EPS.

d) Enseignement dispensé en groupe à effectif réduit.

e) Les TPE s'appuient prioritairement sur les disciplines dominantes de la série. Pour les élèves ayant choisi un enseignement complémentaire d'EPS de 4 h, les TPE peuvent porter sur l'EPS. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et multipliés par le coefficient.

f) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-

audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

g) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

h) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative... bien que non dispensée dans tous les établissements.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{re}.

3) Si Sciences sociales et politiques ou Économie approfondie choisie en enseignement de spécialité : coef. 9.

4) Si Mathématiques choisie en enseignement de spécialité : coef. 7.

5) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si un seul enseignement facultatif choisi : les points sont multipliés par 2. Si 2 enseignements facultatifs choisis : le 1^{er} est multiplié par 2 (sauf si choix du latin ou du grec : multipliés par 3) et le second par 1.

Bac L

Littéraire

Littérature, langues, littérature étrangère en langue étrangère, philosophie, histoire-géographie, arts... Une série recentrée sur les lettres.

© ISTOCKPHOTO



NOUVEAU

↳ Bac L

Pour en savoir plus sur les parcours de formation et la diversité des débouchés littéraires : <http://mavoielitteraire.onisep.fr>

↳ Pour qui ?

Le bac L est destiné à ceux qui s'intéressent à la philosophie, à la littérature, aux langues, à l'histoire-géo... et qui sont curieux des différentes formes d'expression culturelle.

À noter : cette série est celle de l'excellence en langues avec la possibilité de choisir jusqu'à 3 langues vivantes, de renforcer sa LV1 ou LV2, d'étudier de manière plus approfondie la littérature étrangère. À noter : dans certains établissements, il est possible d'étudier une discipline en langue étrangère.

↳ Au programme

En 1^{re}, l'emploi du temps comprend des enseignements communs à toutes les séries générales (français, histoire-géographie, éducation civique, juridique et sociale, EPS et langues vivantes). Leur objectif : partager une culture générale fondamentale et faciliter les éventuels changements de série.

S'y ajoutent des enseignements spécifiques, parmi lesquels :

- un enseignement de littérature, qui diversifie les approches du texte littéraire et s'enrichit des autres langages artistiques ;
- un enseignement de littérature étrangère en langue étrangère ;
- un enseignement de sciences ;
- un enseignement obligatoire à choisir parmi les langues et cultures de l'Antiquité, les arts, les langues vivantes ou les mathématiques.

En terminale, des enseignements communs demeurent (LV1 et LV2, EPS, éducation civique, juridique et sociale), à côté des enseignements spécifiques à la série L, pour tous les élèves :

- littérature ;
- littérature étrangère en langue étrangère ;
- philosophie.

De plus, s'ajoute un enseignement de spécialité au choix permettant d'acquérir des profils différents dans la perspective d'une poursuite d'études :

- arts ;
- langues et cultures de l'Antiquité : latin ;
- langues et cultures de l'Antiquité : grec ;
- LV3 ;
- LV1 ou LV2 approfondie ;
- mathématiques ;
- droit et grands enjeux du monde contemporain (initiation au droit à travers des exemples et des situations concrets, autour de 22 thèmes touchant au droit public, privé, international... sur les questions fondamentales de société, en France ou à l'étranger). Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :
 - pour tous les élèves, 2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
 - 2 enseignements facultatifs (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

INFO +

Élaborer son parcours de formation et d'orientation

En collaboration avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour éviter les redoublements, des stages de remise à niveau peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des stages passerelles vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



→ La 1^{re} et la T^{le} littéraire (L)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Français et littérature	4 h	-	5 ¹⁾
Histoire-géographie	4 h	4 h	4
LV1 et LV2 ^{a) b)}	4 h 30	4 h	4 (LV1) 4 (LV2)
Éducation physique et sportive ^{c)}	2 h	2 h	2
Éducation civique, juridique et sociale ^{d)}	30 min	30 min	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Travaux personnels encadrés ^{e)}	1 h	-	2 ²⁾
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements spécifiques			
Littérature	2 h	2 h	4
Littérature étrangère en langue étrangère	2 h	1 h 30	1
Sciences	1 h 30	-	2 ²⁾
Philosophie	-	8 h	7
Un enseignement au choix en 1 ^{re} et un enseignement de spécialité au choix en T ^{le} parmi :			
- arts ^{f)}	5 h	5 h	6 ³⁾
- LCA : latin ^{g)}	3 h	3 h	4
- LCA : grec ^{g)}	3 h	3 h	4
- LV3 ^{a) b)}	3 h	3 h	4
- LV1 ou LV2 approfondie	3 h	3 h	4
- mathématiques	3 h	4 h	4
- droit et grands enjeux du monde contemporain	-	3 h	4
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi : LV3 ^{a) b) g)}	3 h	3 h	4)
LCA : latin ^{g)}	3 h	3 h	
LCA : grec ^{g)}	3 h	3 h	
éducation physique et sportive	3 h	3 h	
arts ^{h)}	3 h	3 h	
• Atelier artistique ⁱ⁾	72 h annuelles	72 h annuelles	
• Langue des signes française ^{j)}			

↘ Poursuites d'études

Votre profil littéraire s'adapte parfaitement à des études universitaires (licence, master...) dans des domaines variés tels que les lettres et les langues, l'art, les sciences humaines et sociales, le droit. Par exemple, vous pouvez vous inscrire en licence de langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE), puis vous spécialiser en métiers de la traduction. Voie d'accès par excellence aux écoles normales supérieures (ENS), aux écoles de commerce ou encore à l'École des chartes... les prépas littéraires et économiques sont également prisées par les bacheliers L. Vous pouvez également prétendre aux concours des écoles de journalisme. Enfin, vous pouvez opter pour un BTS ou un DUT, pour vous orienter vers les secteurs du tourisme, de la communication, des carrières juridiques ou sociales.

↘ Perspectives professionnelles

Les débouchés se situent dans l'enseignement et les métiers de l'information et de la communication, la documentation, les bibliothèques, le journalisme, l'édition, la traduction et l'interprétariat, voire la publicité... Sans oublier l'art et la culture (graphisme, design, architecture, culture, patrimoine, audiovisuel, théâtre, musique et danse). Avec une spécialisation post-bac adaptée, les littéraires peuvent aussi s'orienter vers les métiers du droit, des ressources humaines, du marketing ou du tourisme... Les secteurs de la santé, de l'animation et du social leur sont également ouverts, de même que la fonction publique. ■

- a) La langue vivante 2 ou 3 peut être étrangère ou régionale.
- b) Enseignement auquel peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.
- c) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2. Les élèves qui bénéficient d'un enseignement complémentaire de 4 h en plus de l'enseignement obligatoire ne peuvent pas le cumuler avec l'option facultative d'EPS.
- d) Enseignement dispensé en groupe à effectif réduit.
- e) Les TPE s'appuient prioritairement sur les disciplines dominantes de la série. Pour les élèves ayant choisi un enseignement complémentaire d'EPS de 4 h, les TPE peuvent porter sur l'EPS.
- f) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, arts du cirque (8 h en 1^{re} et en T^{le}), musique ou théâtre.
- g) Un même enseignement de langues et cultures de l'Antiquité ou de LV3 ne peut être

- choisi au titre de l'enseignement obligatoire au choix et au titre de l'option facultative.
- h) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.
- i) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.
- j) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative... bien que non dispensée dans tous les établissements.
- 1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 3) et à l'oral (coef. 2).
- 2) Épreuve anticipée en 1^{re}.
- 3) Épreuves d'arts : à l'écrit (coef. 3) et à l'oral (coef. 3).
- 4) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si un seul enseignement facultatif choisi : les points sont multipliés par 2. Si 2 enseignements facultatifs choisis : le 1^{er} est multiplié par 2 (sauf si choix du latin ou du grec : multipliés par 3) et le second par 1.

Bac S

Scientifique

Un bac pour ceux qui sont particulièrement intéressés par les matières scientifiques, des maths à la biologie, en passant par la physique, la chimie et les sciences de la vie et de la Terre, l'écologie et l'agronomie.

© ISTOCKPHOTO

NOUVEAU

➤ Bac S

Pour en savoir plus sur les parcours de formation, les débouchés et l'actualité des sciences et technologies : <http://mavoiescientifique.onisep.fr>

➤ Pour qui ?

Pour ceux qui envisagent en priorité des poursuites d'études supérieures scientifiques.

➤ Au programme

En 1^{re}, l'emploi du temps comprend des **enseignements communs** à toutes les séries générales (français, histoire-géographie, éducation civique, juridique et sociale, EPS et langues vivantes). Leur objectif : partager une culture générale fondamentale et faciliter les éventuels changements de série. S'y ajoutent des **enseignements spécifiques**, parmi lesquels :

- mathématiques, pour acquérir les notions et les concepts fondamentaux au travers d'activités de recherche et de résolution de problèmes ;

- physique-chimie pour mettre l'accent sur la démarche expérimentale ;
- sciences de la vie et de la Terre ou sciences de l'ingénieur ou écologie, agronomie et territoires (enseignement dispensé dans les lycées agricoles).

En terminale, des **enseignements communs** demeurent (LV1 et LV2, EPS, éducation civique, juridique et sociale), à côté des **enseignements spécifiques** (pour tous les élèves) dont le poids est plus important qu'en 1^{re} :

- mathématiques (coef. 7 ou 9) ;
- physique-chimie (coef. 6 ou 8) ;
- sciences de la vie et de la Terre (coef. 6 ou 8) ou sciences de l'ingénieur (coef. 8) ou écologie, agronomie et territoires (coef. 7 ou 9).

De plus, s'ajoute un **enseignement de spécialité**, au choix, permettant d'acquérir des profils différents dans la perspective d'une poursuite d'études :

- mathématiques ;
- physique-chimie ;
- sciences de la vie et de la Terre ;
- informatique et sciences du numérique : introduction à l'information numérique, aux algorithmes, aux langages et architectures informatiques pour comprendre les usages (Internet, réseaux sociaux...), les créations (objets numériques, représentations 3D...), les applications (logiciels) et les enjeux (sécurité, confidentialité, protection de la personne...);
- écologie, agronomie et territoires (étude des systèmes vivants complexes en liaison avec les activités humaines et prenant en compte le développement durable).

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supé-

INFO +

Élaborer son parcours de formation et d'orientation

En collaboration avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour éviter les redoublements, des stages de remise à niveau peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des stages passerelles vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



→ La 1^{re} et la T^{le} scientifique (S)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Français	4 h	-	4 ¹⁾
Histoire-géographie	2 h 30	2 h	*)
LV1 et LV2 ^{a) b)}	4 h 30	4 h	3 (LV1) 2 (LV2)
Éducation physique et sportive ^{c)}	2 h	2 h	2
Éducation civique, juridique et sociale ^{d)}	30 min	30 min	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Travaux personnels encadrés ^{e)}	1 h	-	2 ²⁾
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements spécifiques			
Mathématiques	4 h	6 h	7 ou 9 ³⁾
Physique-chimie	3 h	5 h	6 ou 8 ³⁾
Sciences de la vie et de la Terre	3 h	3 h 30	6 ou 8 ³⁾
ou Sciences de l'ingénieur ^{e) f)}	7 h	8 h	6 ou 8 ³⁾
ou Écologie, agronomie et territoires ^{e) g)}	6 h	5 h 30	7 ou 9 ³⁾
Philosophie	-	3 h	3
Un enseignement de spécialité au choix parmi ^{f)} :			
- mathématiques	-	2 h	2
- physique-chimie	-	2 h	2
- sciences de la vie et de la Terre	-	2 h	2
- informatique et sciences du numérique	-	2 h	2
- écologie, agronomie et territoires ^{g)}	-	2 h	2
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi :			
LV3 ^{a) b)}	3 h	3 h	
LCA : latin	3 h	3 h	
LCA : grec	3 h	3 h	
éducation physique et sportive	3 h	3 h	4)
arts ^{h)}	3 h	3 h	
hippologie et équitation ^{g)}	3 h	3 h	
pratiques sociales et culturelles ^{g)}	3 h	3 h	
• Atelier artistique ⁱ⁾	72 h annuelles	72 h annuelles	
• Langue des signes française ^{j)}	-	-	

rieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

↘ Poursuites d'études

Votre profil scientifique vous prédispose en priorité à des poursuites d'études supérieures dans le domaine des sciences et des technologies, de la santé.

Vous êtes majoritaires à entrer à l'université, et plus particulièrement dans le domaine de la santé. Attention ! Les études sont longues. Par exemple, il faut 5 ans pour devenir sage-femme ou 9 ans pour devenir médecin généraliste.

Vous pouvez aussi privilégier les prépas scientifiques qui facilitent l'accès à des écoles ciblées d'ingénieurs, de commerce, de vétérinaires, d'agronomie, militaires ou aux écoles normales supérieures (ENS).

Autre possibilité : vous diriger vers des BTS/BTSA et DUT pour entrer dans la vie professionnelle, ou continuer vos études, principalement en licence pro.

↘ Perspectives professionnelles

En tant que filière scientifique, la série S prépare tout particulièrement aux métiers d'ingénieur et aux professions médicales. Les secteurs industriels sont également concernés : aéronautique, mécanique, industrie chimique, bâtiment et travaux publics, énergie, environnement, électronique...

À ne pas négliger non plus les études d'architecture et d'urbanisme, les écoles militaires, les formations d'audiovisuel, de sport et celles conduisant à l'enseignement. ■

a) La langue vivante 2 ou 3 peut être étrangère ou régionale.

b) Enseignement auquel peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

c) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2. Les élèves qui bénéficient d'un enseignement complémentaire de 4 h en plus de l'enseignement obligatoire ne peuvent pas le cumuler avec l'option facultative d'EPS.

d) Enseignement dispensé en groupe à effectif réduit.

e) Les TPE s'appuient prioritairement sur les disciplines dominantes de la série. Pour les choix de Sciences de l'ingénieur et d'Écologie, agronomie et territoires, les TPE sont intégrés dans l'horaire de chaque discipline. Pour les élèves ayant choisi un enseignement complémentaire d'EPS de 4 h, les TPE peuvent porter sur l'EPS. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et multipliés par le coefficient.

f) Dans le cas du choix de Sciences de l'ingénieur

dans les enseignements obligatoires, le choix d'un enseignement de spécialité est facultatif.

g) Enseignement assuré uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricoles.

h) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

i) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

j) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative... bien que non dispensée dans tous les établissements.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{re}.

3) Si discipline choisie en épreuve de spécialité.

4) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si un seul enseignement facultatif choisi : les points sont multipliés par 2. Si 2 enseignements facultatifs choisis : le 1^{er} est multiplié par 2 (sauf si choix du latin ou du grec : multipliés par 3) et le second par 1.

*) Coefficient précisé ultérieurement

La voie technologique

Poursuivre des études supérieures

Cette voie vous prépare, entre autres, à la poursuite d'études supérieures en 2 ou 3 ans après le bac. Si vous le souhaitez, vous pourrez poursuivre jusqu'à bac + 5. De fait, plus de 53 %* des bacheliers technologiques optent pour un BTS ou un DUT. 18 % se dirigent vers l'université, pourtant mal adaptée à leur profil. Les écoles spécialisées (paramédicales, notamment) attirent 6 % d'entre eux.

↳ Les 8 séries et leurs points forts

Les formations de la voie technologique sont organisées par grands domaines (industrie et développement durable, laboratoire, santé et social, design et arts appliqués, gestion et management, etc.). Dans toutes les séries, les enseignements technologiques sont privilégiés, principalement par le biais de projets et d'études de cas concrets.

Les enseignements généraux (français, histoire-géographie, langues...) vous permettent de consolider les savoirs fondamentaux en vous donnant des repères culturels et historiques.

- La série **sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)** s'adresse aux élèves qui veulent comprendre le fonctionnement des systèmes techniques de l'industrie, ou du quotidien, et qui veulent concevoir de nouveaux produits. Les enseignements de mathématiques et de physique-chimie sont en relation avec les problématiques industrielles. Cette série permet un large choix de poursuites d'études supérieures dans le domaine industriel en BTS et DUT, ou de poursuivre des études longues pour les plus motivés.
- La série **sciences et technologies de laboratoire (STL)** concerne les élèves qui s'intéressent aux manipulations en laboratoire et à l'étude des produits de la santé, de l'environnement, des bio-industries, des industries de la chimie... ainsi qu'aux matières scientifiques. Les travaux pratiques en laboratoire, la physique-chimie, la biologie, la biochimie et les sciences du vivant sont des matières prépondérantes. Cette série prépare à une poursuite d'études en BTS et DUT dans les domaines de la physique, de la chimie et de la biologie.
- La série **sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)** vise les élèves attirés par les applications de l'art (graphisme, mode, design...) et par la conception d'objets ou d'espaces. La discipline design et arts appliqués représente une part importante de l'emploi du temps. Cette série prépare à la poursuite d'études en BTS des arts appliqués et en diplôme des métiers d'art (DMA).
- La série **sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)** s'adresse aux élèves intéressés par les relations

humaines et le travail dans le domaine social et paramédical. La biologie et la physiopathologie, les sciences et techniques sanitaires et sociales... constituent les matières dominantes. Cette série prépare aux BTS du secteur paramédical et social, au DUT carrières sociales, ainsi qu'aux écoles paramédicales et sociales.

- La série **sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)** est plus spécifiquement destinée aux élèves intéressés par les différents aspects de la gestion des organisations (planification, optimisation, prévision, décision...) dans ses grands domaines d'application : ressources humaines, systèmes d'information, finance et contrôle de gestion, marketing. Elle compose, avec l'enseignement général et l'enseignement technologique, une préparation à des poursuites d'études qui vont de bac + 2 (BTS ou DUT) à bac + 5 et au-delà (diplômes des écoles supérieures de commerce et de management, expertise comptable, universités).
- La série **sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)** concerne les élèves des lycées agricoles attirés par la biologie, l'agriculture et l'environnement. La formation privilégie l'approche environnementale, alimentaire et agronomique. Cette série prépare aux brevets de technicien supérieur agricoles (BTSA) et aux spécialités de BTS et DUT en lien avec l'agroalimentaire et l'environnement.
- La série **techniques de la musique et de la danse (TMD)**, après une 2^{de} spécifique, vise particulièrement les élèves qui pratiquent la danse ou un instrument et qui sont inscrits



© ISTOCKPHOTO

→ Taux d'inscription des bacheliers technologiques dans l'enseignement supérieur

Établissements	Bac ST2S	Bac STG/STMG	Bac STL	Autres bacs techno ⁽¹⁾
Université (hors IUT)	21 %	22 %	18,3 %	9 %
IUT	1 %	9,4 %	14 %	2,3 %
STS	12 %	45 %	38 %	54 %
CPGE	0 %	1,5 %	3,3 %	0 %
Écoles et formations d'ingénieurs (y compris prépas intégrées)	0 %	0 %	0,4 %	0,4 %
Écoles de commerce, gestion, vente, comptabilité	0,1 %	1,3 %	1 %	0,4 %
Écoles de notariat	0 %	0,2 %	0 %	0 %
Écoles d'art	0 %	0,4 %	0 %	1,8 %
Écoles paramédicales	9,5 %	0,3 %	1,4 %	0,3 %
Écoles du social	1,7 %	0,1 %	0 %	0,1 %
Formations et autres écoles de spécialités diverses	1,2 %	2,7 %	1,4 %	0,7 %

(1) STAV, TMD, hôtellerie.

À noter : statistiques indisponibles pour les séries STI2D et STD2A (1^{re} session de bac 2013).

* Source : ministère de l'Éducation nationale, 2012, bacheliers de la session 2011.

au conservatoire. Les options « instrument » ou « danse » occupent une part importante dans l'emploi du temps. Cette série prépare principalement aux études supérieures artistiques au conservatoire (sur concours) et à l'université. (musicologie, arts...).

- La série **hôtellerie**, après une 2^{de} spécifique, est destinée aux élèves souhaitant exercer un métier dans le secteur de la restauration ou de l'hébergement. Les enseignements technologiques, principalement sous forme de travaux pratiques, dominent. Cette série prépare principalement aux BTS du secteur de l'hôtellerie-restauration et du tourisme.

↳ Les spécialités des séries technologiques

Chaque série de bac technologique (sauf les séries STD2A, ST2S et hôtellerie) offre la possibilité d'approfondir une discipline (voir l'Info + ci-contre). Cette spécialité vous permet d'acquérir des concepts et des méthodes de travail spécifiques. Elle vous aide à préparer votre poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

↳ Après un bac techno

C'est dans les sections de techniciens supérieurs (STS) et les instituts universitaires de technologie (IUT) que les bacheliers technologiques se sentent le plus à l'aise. La nouvelle série STI2D, polyvalente, permet d'accéder à l'ensemble des formations industrielles de type BTS/BTSA ou DUT.

- **Les BTS et les DUT** (en 2 ans) offrent des spécialités en cohérence avec le bac obtenu. En BTS/BTSA, les dossiers des bacheliers technologiques sont examinés en priorité. Les candidats ayant obtenu la mention « bien » ou « très bien » sont admis de droit dans les spécialités de BTS/BTSA ou de DUT correspondant à leur profil de bac.

- **Les écoles spécialisées** (du secteur social, paramédical, du commerce et de la communication...) recrutent généralement sur concours (ou sur dossier).
- **Certaines classes préparatoires** aux grandes écoles (CPGE) sont réservées aux bacheliers STI2D, STL, STAV et STMG.
- Le taux de réussite des bacheliers technologiques à l'université est faible, y compris dans une filière comme le droit, souvent choisie par les bacheliers STMG. ■

→ Voir « Après le bac, les différentes poursuites d'études », page 30.

INFO +

Les spécialités des bacs technologiques

- > **Bac STMG** (sciences et technologies du management et de la gestion)
 - Ressources humaines et communication
 - Mercatique
 - Gestion et finance
 - Systèmes d'information et de gestion
- > **Bac STL** (sciences et technologies de laboratoire)
 - Biotechnologies
 - Sciences physiques et chimiques en laboratoire
- > **Bac STI2D** (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)
 - Architecture et construction
 - Énergies et environnement
 - Innovation technologique et éco-conception
 - Systèmes d'information et numérique
- > **Bac TMD** (techniques de la musique et de la danse)
 - Instrument
 - Danse

Bac STI2D

Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

Rénové en 2011, le bac STI2D met l'accent sur les démarches d'investigation et de projet, les études de cas et les activités pratiques, pour acquérir des compétences et des connaissances scientifiques et technologiques polyvalentes liées à l'industrie et au développement durable.



© PHOTOIR

NOUVEAU

↳ Bac STI2D

Pour en savoir plus sur les parcours de formation, les débouchés et l'actualité des sciences et technologies : <http://mavoiescientifique.onisep.fr>

↳ Pour qui ?

Pour ceux qui s'intéressent à l'industrie, à l'innovation technologique et à la préservation de l'environnement, et qui souhaitent suivre une formation technologique polyvalente en vue d'une poursuite d'études.

↳ Au programme

La série STI2D vous permet d'acquérir des compétences technologiques transversales à tous les domaines industriels, ainsi que des compétences approfondies dans un champ de spécialité. Les programmes de mathématiques et de physique-chimie sont adaptés pour vous donner les outils scientifiques nécessaires aux enseignements technologiques.

Ces derniers reposent sur une démarche d'analyse fondée sur 3 points de vue complémentaires (« énergie », « information » et « matière »), qui permettent d'aboutir à la création de solutions techniques en intégrant

les contraintes propres au monde industriel, y compris le développement durable.

Le bac STI2D propose des **enseignements propres** à chacune des 4 spécialités. Dans chacune d'entre elles, l'accent est mis sur l'une des 3 approches technologiques : « énergie » (énergies et environnement), « information » (systèmes d'information et numérique) ou « matière » (architecture et construction ; innovation technologique et éco-conception).

À noter : 1h hebdomadaire d'enseignement technologique dispensée dans la langue vivante 1.

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

INFO +

Élaborer son parcours de formation et d'orientation

En collaboration avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour éviter les redoublements, des stages de remise à niveau peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des stages passerelles vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

↳ Les spécialités du bac STI2D

• **Innovation technologique et éco-conception** : cette spécialité porte sur l'analyse et la création de solutions techniques, relatives à la structure et à la matière, qui respectent des contraintes économiques et environnementales. Cette approche développe des compétences dans l'utilisation des outils de conception et dans la prise en compte des contraintes liées aux matériaux et aux procédés.

• **Systèmes d'information et numérique** : cette spécialité porte sur l'analyse et la création de solutions techniques, relatives au traitement des flux d'information (voix, données, images), dans les systèmes pluritechniques actuels qui comportent à la fois une gestion locale et une gestion à distance de l'information. Les supports privilégiés sont les systèmes de télécommunications, les



réseaux informatiques, les produits pluri-techniques et, en particulier, les produits multimédias. Les activités portent sur le développement de systèmes virtuels destinés à la conduite, au dialogue homme-machine, à la transmission et à la restitution de l'information.

- **Énergies et environnement** : cette spécialité explore le domaine de l'énergie et sa gestion. Elle apporte les compétences nécessaires pour appréhender l'efficacité énergétique de tous les systèmes intégrant une composante énergétique, leur impact sur l'environnement et l'optimisation du cycle de vie. Les systèmes étant communicants, la maîtrise de l'énergie exige des compétences sur l'utilisation des outils de commande.

- **Architecture et construction** : cette spécialité porte sur l'analyse et la création de solutions techniques, relatives au domaine de la construction, qui respectent des contraintes d'usage, réglementaires, économiques et environnementales. Cette approche développe les compétences dans l'utilisation des outils de conception et la prise en compte des contraintes liées aux matériaux et aux procédés.

➤ Poursuites d'études

Le bac STI2D a été rénové en 2011 pour mieux permettre à ses titulaires d'accéder aux écoles d'ingénieurs post-bac, à des écoles spécialisées (électronique, réseaux, matériaux...), à des cursus universitaires. Les classes prépa technologie et sciences industrielles (TSI) préparent en partie aux mêmes écoles d'ingénieurs que les prépas réservées aux bacheliers S et constituent donc un réel atout pour réussir les concours d'entrée. Enfin, les nombreux BTS et DUT industriels accueillent prioritairement les bacheliers STI2D qui peuvent poursuivre ensuite en licence pro (bac + 3) ou en écoles d'ingénieurs.

➤ Perspectives professionnelles

Le bac STI2D, polyvalent, se concentre sur les poursuites d'études. Ses débouchés se situent donc principalement dans l'ensemble des métiers orientés vers les technologies industrielles. ■

➔ La 1^{re} et la T^{le} sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	4 h	4 h	4
Physique-chimie	3 h	4 h	4
Français	3 h	-	4 ¹⁾
Histoire-géographie	2 h	-	2 ²⁾
Langues vivantes 1 et 2 ^{a)}	3 h	3 h	2 (LV1) ³⁾ 2 (LV2) ³⁾
Philosophie	-	2 h	2
Éducation physique et sportive ^{b)}	2 h	2 h	2
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements technologiques communs			
Enseignements technologiques transversaux	7 h	5 h	8
Enseignement technologique en langue vivante 1 ^{c)}	1 h	1 h	- ⁴⁾
Un enseignement spécifique selon la spécialité retenue parmi :			
- architecture et construction	5 h	9 h	12 ⁵⁾
- énergies et environnement	5 h	9 h	
- innovation technologique et éco-conception	5 h	9 h	
- systèmes d'information et numérique	5 h	9 h	
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi :			6)
- éducation physique et sportive	3 h	3 h	
- arts ^{d)}	3 h	3 h	
• Atelier artistique ^{e)}	72 h annuelles	72 h annuelles	
• Langue des signes française ^{f)}	-	-	

a) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

b) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2. Les élèves qui bénéficient d'un enseignement complémentaire de 4 h en plus de l'enseignement obligatoire ne peuvent pas le cumuler avec l'option facultative d'EPS.

c) Enseignement dispensé en langue vivante 1 pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et un enseignant de langue vivante.

d) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

e) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

f) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative... bien que non dispensée dans tous les établissements.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{re}.

3) Chaque évaluation de langue vivante comprend une épreuve écrite et orale. L'épreuve de LV2 est facultative de 2013 à 2016, puis sera obligatoire à partir de 2017.

4) Cet enseignement ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF). Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et sont multipliés par 2.

5) L'évaluation de l'enseignement spécifique se fait sur un projet spécifique à la spécialité suivie par l'élève, à la fois en contrôle en cours de formation (CCF) (coef. 6) et par une épreuve terminale (coef. 6).

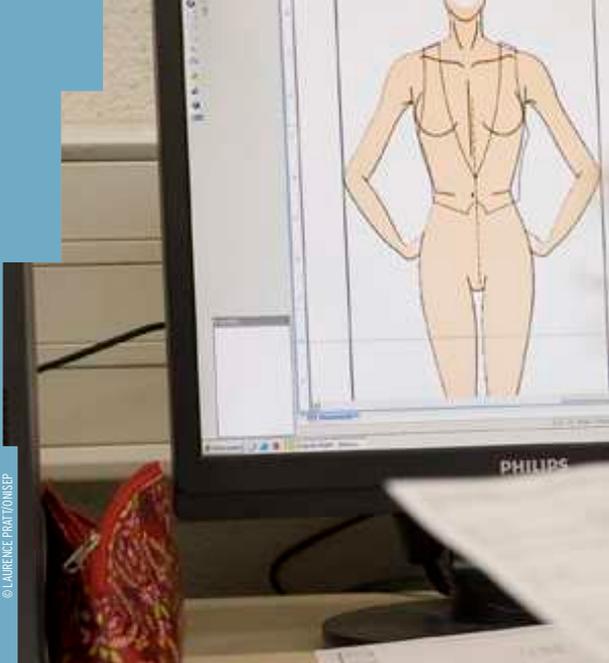
6) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si un seul enseignement facultatif choisi : les points sont multipliés par 2. Si 2 enseignements facultatifs choisis : le 1^{er} est multiplié par 2 et le second par 1.

Bac STD2A

Sciences et technologies du design
et des arts appliqués

Rénové en 2011, le nouveau bac STD2A permet d'aiguiser son regard et d'utiliser des technologies pour concevoir et réaliser des produits beaux et fonctionnels.

© LAURENCE PRATTONSEP



↳ Pour qui ?

Ce bac intéressera ceux qui sont attirés par les applications de l'art (graphisme, mode, design...) et par la conception et la réalisation d'objets (vêtements, meubles, ustensiles...) ou d'espaces.

↳ Au programme

À côté des **enseignements généraux** (français, histoire-géographie, langues vivantes, EPS...) demeurent les enseignements technologiques qui s'appuient sur des démarches expérimentales permettant d'appréhender, de manière active, les univers complexes du design et des métiers d'art, à travers **4 pôles disciplinaires** :

- **arts, techniques et civilisations** : étude des différents mouvements artistiques (architecture, peinture, sculpture, photographie, vidéo, installation, arts décoratifs, design) à travers l'histoire ;
- **démarche créative** : étude des démarches d'expérimentation et d'applications concrètes dans l'ensemble des domaines du design et des métiers d'art. À l'aide d'outils, de supports et de moyens spécifiques, cet enseignement est censé développer la curiosité, l'esprit d'initiative et l'autonomie des élèves ;
- **pratiques en arts visuels** : étude et maîtrise des outils fondamentaux de représentation et d'expression afin de permettre aux élèves d'acquérir une mobilité graphique et plastique pour décrypter un croquis, un schéma... ;
- **technologies** : étude des matériaux et de leur application dans les différents domaines du design et des métiers d'art.

À noter : 1 h hebdomadaire de design et d'arts appliqués dispensée dans la langue vivante 1.

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

↳ Poursuites d'études

Vous êtes majoritaires à vous inscrire dans les diplômes des métiers d'art (DMA) et les BTS d'art, puis dans les écoles d'art.

À noter : les BTS et DMA vous sont ouverts de droit, sur dossier et travaux artistiques personnels. Vous pourrez poursuivre, si vous le souhaitez, en licence pro à l'université, ou en diplôme supérieur d'arts appliqués (DSAA) en école supérieure d'arts appliqués.

INFO +

Élaborer son parcours de formation et d'orientation

En collaboration avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour éviter les redoublements, des stages de remise à niveau peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des stages passerelles vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



→ La 1^{re} et la T^{le} sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	3 h	3 h	2
Physique-chimie	3 h	2 h	2
Français	3 h	-	4 ¹⁾
Histoire-géographie	2 h	-	2 ²⁾
Langues vivantes 1 et 2 ^{a)}	3 h	3 h	2 (LV1) ³⁾ 2 (LV2) ³⁾
Philosophie	-	2 h	2
Design et arts appliqués	13 h	17 h	6 + 16 ⁴⁾
Design et arts appliqués en langue vivante 1 ^{b)}	1 h	1 h	- ⁵⁾
Éducation physique et sportive ^{c)}	2 h	2 h	2
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi : - éducation physique et sportive - arts ^{d)} • Atelier artistique ^{e)} • Langue des signes française ^{f)}	3 h 3 h 72 h annuelles -	3 h 3 h 72 h annuelles -	6)

Les BTS vous donneront généralement accès à des fonctions d'assistant à la conception (création dans divers domaines : graphisme, stylisme, architecture d'intérieur ou encore design industriel). Les spécialités proposées sont aussi nombreuses : agencement de l'environnement architectural, conception en art et industrie céramique, communication visuelle... La vôtre sera à définir en fonction de votre projet professionnel.

Les DMA forment des artisans d'art ou des assistants créateurs. Attention ! Très peu d'établissements préparent à ces diplômes, mais les spécialités sont diverses : art du bijou et du joyau, arts de l'habitat, arts graphiques, arts textiles et céramiques, cinéma d'animation...

Les grandes écoles d'art (École nationale supérieure des beaux-arts, ENSBA ; École nationale supérieure des arts décoratifs, ENSAD ; École nationale supérieure de création industrielle, ENSCI), qui recrutent sur concours, vous sont également accessibles et vous formeront à des diplômes de bac + 3 à bac + 5. Il existe enfin des écoles privées... mais elles ont un prix.

↘ Perspectives professionnelles

Ce bac débouche sur les métiers de l'architecture d'intérieur, le design d'espace, le design de produit, la publicité, l'édition, la communication visuelle, la mode... ■

a) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes.

b) Enseignement dispensé en langue vivante 1 pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et un enseignant de langue vivante.

c) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2. Les élèves qui bénéficient d'un enseignement complémentaire de 4 h en plus de l'enseignement obligatoire ne peuvent pas le cumuler avec l'option facultative d'EPS.

d) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

e) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

f) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative... bien que non dispensée dans tous les établissements.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{re}.

3) Chaque évaluation de langue vivante comprend une épreuve écrite et orale. L'épreuve de LV2 est facultative de 2013 à 2016, puis sera obligatoire à partir de 2017.

4) L'épreuve se décompose en 2 parties : analyse méthodique en design et arts appliqués (coef. 6) et projet en design et arts appliqués (épreuve orale : coef. 8 + contrôle en cours de formation (CCF) : coef. 8).

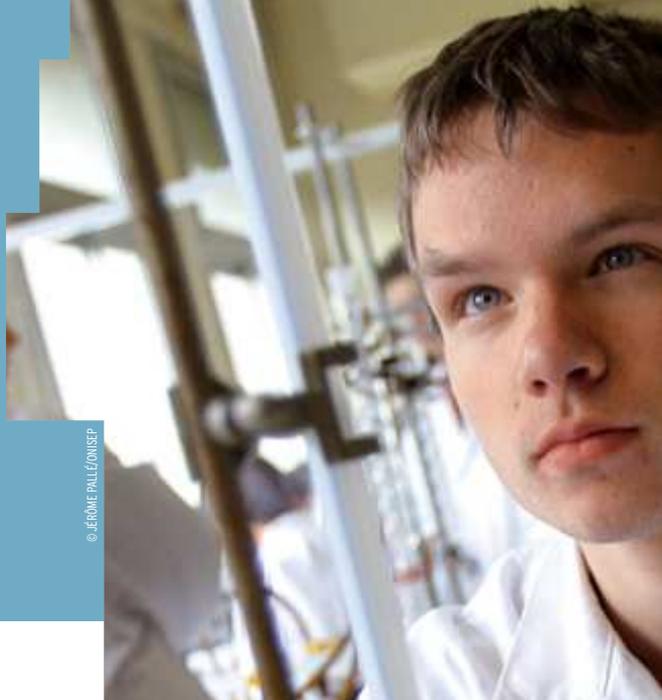
5) Cet enseignement ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF). Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et sont multipliés par 2.

6) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si un seul enseignement facultatif choisi : les points sont multipliés par 2. Si 2 enseignements facultatifs choisis : le 1^{er} est multiplié par 2 et le second par 1.

Bac STL

Sciences et technologies de laboratoire

Un bac tourné vers les activités de laboratoire à travers la découverte, l'étude et la manipulation des produits utilisés dans ce type de structure.



© JÉRÔME PALLEONISEP

NOUVEAU

↳ Bac STL

Pour en savoir plus sur les parcours de formation, les débouchés et l'actualité des sciences et technologies : <http://mavoiescientifique.onisep.fr>

↳ Pour qui ?

Pour ceux qui ont un goût affirmé pour les manipulations en laboratoire et les matières scientifiques.

↳ Au programme

Au travers d'enseignements privilégiant la démarche expérimentale et la démarche de projet, les élèves acquièrent des compétences scientifiques et technologiques. Ils apprennent à réaliser des techniques d'observation, de mesure et d'analyse, de fabrication pour différents produits de la santé (antibiotiques, bilan sanguin...), de l'environnement (contrôle de l'air, épuration des eaux...), des bio-industries (produits alimentaires, produits pharmaceutiques, biocarburants...), des industries de la chimie (produits cosmétiques, pharmaceutiques...).

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, 2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- 2 enseignements facultatifs (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

↳ Les spécialités du bac STL

- **Biotechnologies** : spécialité ancrée sur la compréhension du vivant et l'utilisation des biotechnologies pour améliorer la vie de l'Homme. La complémentarité entre savoirs scientifiques en biologie et activités expérimentales permet de construire des compétences d'analyse, de synthèse ouvrant sur le monde de la recherche des bio-industries, de la maîtrise de l'environnement et de la gestion de la santé. Ingénieurs, techniciens, chercheurs, soignants et autres acteurs de la santé sont les métiers auxquels peuvent conduire les études supérieures après la spécialité biotechnologies.
- **Sciences physiques et chimiques en laboratoire** : cette spécialité permet d'appréhender la diversité des métiers impliquant les sciences et technologies pratiquées dans les laboratoires, dans des domaines aussi variés que la production (d'énergie, de produits de construction, d'emballages, de produits chimiques, pharmaceutiques, agroalimentaires, textiles), l'aéronautique, l'analyse médicale et biologique, le traitement (eaux, déchets, pollution, air...), la météorologie, etc. Ces secteurs ont besoin d'ingénieurs et de techniciens formés notamment aux techniques de laboratoire et en métrologie.

INFO +

Élaborer son parcours de formation et d'orientation

En collaboration avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour éviter les redoublements, des stages de remise à niveau peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des stages passerelles vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



→ La 1^{re} et la T^{le} sciences et technologies de laboratoire (STL)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	4 h	4 h	4
Physique-chimie	3 h	4 h	4
Français	3 h	-	4 ¹⁾
Histoire-géographie	2 h	-	2 ²⁾
Langues vivantes 1 et 2 ^{a)}	3 h	3 h	2 (LV1) ³⁾ 2 (LV2) ³⁾
Philosophie	-	2 h	2
Éducation physique et sportive ^{b)}	2 h	2 h	2
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements spécifiques à la série			
Chimie-biochimie-sciences du vivant	4 h	5 h	4)
Mesure et instrumentation	2 h	-	5)
Enseignement technologique en langue vivante 1 ^{c)}	1 h	1 h	6)
Un enseignement spécifique selon la spécialité retenue parmi :			
- biotechnologies	6 h	10 h	4)
- sciences physiques et chimiques de laboratoire	6 h	10 h	4)
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi :			
- éducation physique et sportive	3 h	3 h	7)
- arts ^{d)}	3 h	3 h	
• Atelier artistique ^{e)}	72 h annuelles	72 h annuelles	
• Langue des signes française ^{f)}	-	-	

↘ Poursuites d'études

Après un bac STL, deux possibilités : études courtes en 2 ou 3 ans (BTS, DUT, diplôme d'État du secteur de la santé) ou études longues en 3 ans (licence), 5 ans (master ou diplôme d'école d'ingénieurs), voire 8 ans (doctorat), dans les secteurs de la santé, de l'agriculture, de l'environnement, de la chimie.

Certaines classes préparatoires aux grandes écoles (en 2 ans après le bac) vous sont réservées : technologie-biologie (TB) ; technologie et physique-chimie (TPC).

Ces études se déroulent en lycée (BTS, classes prépa), à l'université (DUT, licence, master, doctorat) et dans des écoles d'ingénieurs ou paramédicales.

De nombreuses spécialités sont proposées pour chaque type de diplôme. Des passerelles sont possibles entre études courtes et études longues.

↘ Perspectives professionnelles

Plusieurs métiers sont accessibles après avoir suivi une filière STL : technicien supérieur en laboratoire d'analyses, de contrôle, de recherche, assistant ingénieur de recherche, manipulateur en radiodiagnostic (radiographie, IRM, scanner...), en radiothérapie, diététicien, conducteur de process dans l'industrie et l'environnement, qualicien... ■

a) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

b) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2. Les élèves qui bénéficient d'un enseignement complémentaire de 4 h en plus de l'enseignement obligatoire ne peuvent pas le cumuler avec l'option facultative d'EPS.

c) L'enseignement technologique est dispensé en langue vivante. Il porte sur les biotechnologies ou sur les sciences physiques et chimiques de laboratoire. Il est pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et par un enseignant de langue vivante.

d) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

e) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

f) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative... bien que non dispensée dans tous les établissements.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{re}.

3) Chaque évaluation de langue vivante comprend une épreuve écrite et orale. L'épreuve de LV2 est facultative de 2013 à 2016, puis sera obligatoire à partir de 2017.

4) L'évaluation comprend une épreuve de chimie-biochimie-sciences du vivant et un enseignement spécifique (coef. 8) et une épreuve de projet en enseignement spécifique à la spécialité (coef. 6).

5) L'enseignement de mesure et instrumentation est évalué par l'épreuve de compétences expérimentales (coef. 6).

6) Cet enseignement ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF). Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et sont multipliés par 2.

7) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si un seul enseignement facultatif choisi : les points sont multipliés par 2. Si 2 enseignements facultatifs choisis : le 1^{er} est multiplié par 2 et le second par 1.

Bac ST2S

Sciences et technologies de la santé et du social

Sciences et techniques sanitaires et sociales, biologie et physiopathologie, sciences physiques et chimiques, maths... Le bac ST2S concerne tous ceux qui souhaitent évoluer dans les secteurs du social et du paramédical.



© BRIGITTE GILLES DE LA DONDONSEP

NOUVEAU

➤ Bac ST2S

Pour en savoir plus sur les parcours de formation, les débouchés et l'actualité des sciences et technologies : <http://mavoiescientifique.onisep.fr>

➤ Pour qui ?

Ce bac s'adresse aux élèves intéressés par les relations humaines et le travail sanitaire et social. Qualités souhaitées : autonomie, esprit d'initiative, sens du contact, aptitude à communiquer et à travailler en équipe.

➤ Au programme

La biologie humaine, la connaissance psychologique des individus et des groupes, l'étude des faits sociaux et des problèmes de santé, les institutions sanitaires et sociales... constituent les **matières dominantes** du bac.

La formation comporte aussi des **matières générales** : français, histoire-géo, maths, sciences physiques et chimiques, langue étrangère, éducation physique et sportive... Les **sciences et techniques sanitaires et sociales** (enseignement primordial dans l'emploi du temps) abordent l'état de santé et le bien-être social d'une population, les politiques sociales et de santé publique, les dispositifs et institutions sanitaires et sociaux, les méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social.

Autre enseignement important : la **biologie et la physiopathologie humaines** qui étudient l'organisation et les grandes fonctions de l'être humain, les maladies, leur prévention et leur traitement.

Sans oublier, **en 1^{re} et en terminale** :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

INFO +

Élaborer son parcours de formation et d'orientation

En collaboration avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour éviter les redoublements, des stages de remise à niveau peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des stages passerelles vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

➤ Poursuites d'études

Les BTS et les DUT des domaines paramédical et social vous sont ouverts. Vous pouvez également vous orienter vers le BTS esthétique-cosmétique, le BTS hygiène-propreté-environnement...

Les BTS et DUT proposés du domaine social pourront être complétés par une licence pro ou un diplôme d'État (DE). Le métier de conseiller en économie sociale et familiale nécessite, par exemple, un BTS économie sociale et familiale suivi d'un DE du même



→ La 1^{re} et la T^{le} sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques ^{a)}	3 h	3 h	3
Sciences physiques et chimiques ^{a)}	3 h	3 h	3
Français ^{b)}	3 h	-	4
Histoire-géographie	1 h 30	1 h 30	2
Langues vivantes 1 et 2 ^{c)}	3 h	3 h	LV1 : 2 ¹⁾ LV2 : 2 ¹⁾
Philosophie	-	2 h	2
Sciences et techniques sanitaires et sociales ^{a)}	7 h	8 h	7
Biologie et physiopathologie humaines ^{a)}	3 h	5 h	7
Éducation physique et sportive ^{d)}	2 h	2 h	2
Projet technologique ^{e)}	-	-	7 ²⁾
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi : - éducation physique et sportive - arts ^{f)} • Atelier artistique ^{g)} • Langue des signes française ^{h)}	3 h 3 h 72 h annuelles -	3 h 3 h 72 h annuelles -	3)

nom. Idem pour l'éducateur spécialisé qui peut obtenir son DE en 1 an après un DUT carrières sociales, option éducation spécialisée.

À noter : pour les BTS et les DUT du paramédical (BTS diététique, DUT génie biologique...), un niveau élevé en sciences est demandé.

Enfin, vous pouvez aussi intégrer des écoles paramédicales, mais il est conseillé de suivre une préparation au concours d'entrée pour mettre toutes les chances de votre côté.

↳ Perspectives professionnelles

Après des études en ST2S, on peut devenir secrétaire médical ou entrer à la Sécurité sociale, comme gestionnaire-conseil de l'assurance maladie. On peut aussi travailler dans le secteur paramédical et social comme aide-soignant, infirmier, pédicure-podologue, psychomotricien, audioprothésiste, technicien en analyses biomédicales, manipulateur en électroradiologie médicale, auxiliaire de puériculture...

Dans le social, ce sont les métiers d'assistant de service social, conseiller en économie sociale et familiale, éducateur spécialisé ou encore éducateur de jeunes enfants qui sont les plus adaptés au profil de ce bac. ■

a) L'épreuve d'activités interdisciplinaires porte sur les sciences et techniques sanitaires et sociales, la biologie et la physiopathologie humaines, les sciences physiques et chimiques ou les mathématiques. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et multipliés par 2.

b) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

c) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes.

À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

d) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2. Les élèves qui bénéficient d'un enseignement complémentaire de 4 h en plus de l'enseignement obligatoire ne peuvent pas le cumuler avec l'option facultative d'EPS.

e) Le projet technologique porte sur les enseignements de sciences et techniques sanitaires et sociales, la biologie et la physiopathologie humaines.

f) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

g) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

h) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative... bien que non dispensée dans tous les établissements.

1) Chaque évaluation de langue vivante comprend une évaluation écrite et orale.

2) Épreuve ne correspondant pas à un enseignement mais évaluée en contrôle en cours de formation (coef. 4) et en épreuve terminale (coef. 3).

3) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si un seul enseignement facultatif choisi : les points sont multipliés par 2. Si 2 enseignements facultatifs choisis : le 1^{er} est multiplié par 2 et le second par 1.

Bac STMG

Sciences et technologies du management et de la gestion

Toutes les clés pour comprendre l'organisation et le fonctionnement des entreprises.



© JÉRÔME PALÉ/ONISEP

NOUVEAU

↳ Bac STMG

Pour en savoir plus sur la série STMG : <http://mavoieeco.onisep.fr> (ouverture du site en janvier 2013)

↳ Pour qui ?

Ce bac s'adresse aux élèves intéressés par la réalité du fonctionnement des organisations, les relations au travail, les nouveaux usages du numérique, le marketing, la recherche et la mesure de la performance, l'analyse des décisions et l'impact des stratégies d'entreprise. À noter : l'importance de l'enseignement général, pour la maîtrise de l'expression écrite et orale, en français et en langues vivantes étrangères, les apports culturels de l'histoire-géographie et l'appui d'un enseignement adapté de mathématiques.

↳ Au programme

Ce bac aborde les grandes questions de la gestion des organisations, par exemple : le rôle du facteur humain, les différentes approches de la valeur, l'information et la communication bases de l'intelligence collective, etc. Il comprend un **pôle technologique** commun en 1^{re} et en lien avec la spécialité choisie en terminale, un **pôle général** (français, maths, langues, histoire-géographie, philosophie et EPS) et un **pôle économie-droit et management des organisations**. Ce dernier pôle, articulé avec le pôle technologique, donne les repères et les outils d'analyse et d'interprétation des logiques de fonctionnement des entreprises, des administrations, des

associations. Observation du fonctionnement, mesure et analyse des résultats avant leur interprétation et la préparation de décisions sont mises en œuvre dans des situations réelles ou simulées. Pratiques des jeux sérieux (*serious games*), usages des réseaux sociaux, des outils de simulation et de gestion (PGI) sont au programme d'une pédagogie de l'action, basée sur la conduite d'études (en 1^{re}) et de projets (en terminale).

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

↳ Les spécialités du bac STMG en T^{le}

- **Gestion et finance** : étudie le processus de création de la valeur, la mesure de la performance, les choix financiers et leurs impacts sur l'entreprise et ses acteurs.
- **Systèmes d'information de gestion** : s'intéresse aux enjeux de la maîtrise de l'information et de la communication avec les technologies informatiques et les réseaux et leurs apports dans la stratégie et le fonctionnement des organisations.
- **Ressources humaines et communication** : examine la dimension humaine de l'organisation et les logiques de valorisation et d'organisation du travail des acteurs au sein de l'organisation.
- **Marketing (mercatique)** : porte sur la maîtrise du marché, du point de vue du producteur comme du point de vue du consommateur, et l'impact des stratégies de communication.

↳ Poursuites d'études

Si la majorité d'entre vous se tourne vers des BTS ou des DUT, vous êtes de plus en plus nombreux à vous engager vers les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) adaptées aux parcours STMG. Ainsi, la CPGE économique et commerciale technologique (ECT) est ouverte aux bacheliers des 4 spécialités. Elle prépare en

INFO +

Élaborer son parcours de formation et d'orientation

En collaboration avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour éviter les redoublements, des stages de remise à niveau peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des stages passerelles vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



2 ans, avec une grande réussite, aux concours d'entrée des écoles supérieures de commerce et de management (3 ans d'études) qui délivrent des diplômes permettant d'accéder aux métiers de l'encadrement. Les classes diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) sont plutôt réservées aux bacheliers des spécialités gestion et finance et systèmes d'information de gestion. Les prépas économiques ENS Cachan D1 et D2 préparent en double cursus à la fois à une licence (L2) à l'université et au concours d'entrée à l'ENS Cachan (mais aussi aux concours des écoles supérieures de commerce, à certains instituts d'études politiques). Certaines classes sont plus orientées vers l'accueil de bacheliers STMG.

Le choix de la spécialité de T^{le} orientera vos décisions pour les différents BTS ou DUT. Par exemple, après la spécialité marketing, vous pourrez choisir un BTS management des unités commerciales (MUC), un BTS comptabilité et gestion des organisations (CGO) après la spécialité gestion et finance. Vous vous orienterez plutôt vers un BTS services informatiques aux organisations (SIO) après la spécialité systèmes d'information de gestion, un BTS assistant de manager (AM) après la spécialité ressources humaines et communication. Mais vos possibilités de parcours resteront toujours largement ouvertes et chacune des spécialités de terminale conduit à de nombreuses possibilités de choix de BTS ou de DUT.

Vous êtes nombreux à poursuivre après le BTS ou le DUT, soit en licence pro, soit vers des grandes écoles ou des masters, directement par concours ou après une année spéciale de CPGE (ATS).

L'université est choisie par 22 % d'entre vous, dans les cursus d'AES ou d'économie-gestion. Mais, attention, les études universitaires demandent beaucoup d'autonomie dans l'organisation de son travail personnel, une solide culture générale et une grande implication dans son projet sur toute la durée du cursus. Les écoles spécialisées (en commerce, gestion et comptabilité, mais aussi dans le paramédical et le social) vous sont également accessibles. Compter 3 à 5 ans d'études.

↳ Perspectives professionnelles

Le bac STMG prépare à des poursuites d'études larges pour une insertion professionnelle rapide (bac + 2) ou plus longue (bac + 5) dans les champs d'activité de la gestion : finance et contrôle de gestion, systèmes d'information, ressources humaines, marketing, communication. De nombreux secteurs d'activité peuvent être envisagés : banque, assurance, professions immobilières, grande distribution, conseils et services numériques, mais aussi l'industrie, l'expertise comptable, l'enseignement, etc.

→ La 1^{re} et la T^{le} sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	3 h	2 h	3
Français	3 h	-	4 ¹⁾
Histoire-géographie	2 h	2 h	2
Langues vivantes 1 et 2 ^{a)}	4 h 30	5 h	LV1 : 3 ²⁾ LV2 : 2 ²⁾
Philosophie	-	2 h	2
Économie-droit	4 h	4 h	5
Management des organisations	2 h 30	3 h	5
Sciences de gestion	6 h	-	3)
Éducation physique et sportive ^{b)}	2 h	2 h	2
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Un enseignement spécifique au choix parmi :			
Gestion et finance	-	6 h	12 ⁴⁾
Mercatique	-	6 h	12 ⁴⁾
Ressources humaines et communication	-	6 h	12 ⁴⁾
Systèmes d'information de gestion	-	6 h	12 ⁴⁾
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi : - éducation physique et sportive - arts ^{c)} • Atelier artistique ^{d)} • Langue des signes française ^{e)}	3 h 3 h 72 h annuelles -	3 h 3 h 72 h annuelles -	5)

a) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes.

À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

b) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2. Les élèves qui bénéficient d'un enseignement complémentaire de 4 h en plus de l'enseignement obligatoire ne peuvent pas le cumuler avec l'option facultative d'EPS.

c) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

d) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

e) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative... bien que non dispensée dans tous les établissements.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Chaque évaluation de langue vivante comprend une évaluation écrite et orale.

3) L'enseignement de sciences de gestion est évalué par l'épreuve d'étude de gestion en 1^{re}. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et multipliés par 2.

4) L'évaluation de l'enseignement spécifique comprend une épreuve pratique validée en contrôle en cours de formation (coef. 6) et une épreuve terminale écrite (coef. 6).

5) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si un seul enseignement facultatif choisi : les points sont multipliés par 2. Si 2 enseignements facultatifs choisis : le 1^{er} est multiplié par 2 et le second par 1.

Avec un bac + 2, on peut occuper un poste d'assistant de direction, d'assistant de gestion en PME-PMI, de responsable d'unité commerciale, de développeur d'applications ou de technicien réseau... Avec un bac + 5, un poste de chargé de clientèle banque, de chef de produit marketing, d'analyste financier, de chef de projet, d'administrateur réseau...

La fonction publique constitue aussi un débouché non négligeable : concours de contrôleur (des impôts, des douanes, du travail ou du Trésor), de secrétaire administratif, de rédacteur territorial... ■

Bac STAV

Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (en cours de rénovation)

Un bac pour suivre l'évolution du monde agricole et cerner ses nouvelles préoccupations : qualité et sécurité alimentaires, gestion des ressources naturelles, protection de l'environnement...



© DIDIER GAUDICHEAU/ONISEP

NOUVEAU

➤ Bac STAV

Pour en savoir plus sur les parcours de formation, les débouchés et l'actualité des sciences et technologies : <http://mavoiescientifique.onisep.fr>

➤ Pour qui ?

Ce bac (sous tutelle du ministère de l'Agriculture) s'adresse aux élèves attirés par la biologie, l'écologie, l'agriculture, l'environnement et l'agroalimentaire.

➤ Au programme

Dispensée en lycée agricole, la formation combine **enseignements généraux et technologiques**, cours théoriques, travaux pratiques et dirigés. Elle prévoit 8 semaines de stages.

Les technologies de l'information sont abordées et une large part est accordée à l'approche environnementale (aménagement de l'espace rural, production, transformation des produits, dimension sanitaire de l'alimentation).

Un large **tronc commun** développe une culture scientifique, technologique et spécifique à l'enseignement agricole, avec **3 axes** : agriculture, territoires et société ; fait alimentaire ; gestion du vivant, des ressources durables et non durables.

Chaque lycée est libre de proposer un ou plusieurs espaces d'initiative locale (EIL) permettant un approfondissement technologique : technologies de la production agricole ; transformation des produits alimentaires ; aménagement et valorisation des espaces ; services en milieu rural ; sciences et technologies des équipements. Une occasion d'élargir ses possibilités de poursuites d'études.

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

➤ Poursuites d'études

Votre profil équilibré dans toutes les matières vous permet de poursuivre des études dans des domaines aussi variés que l'agriculture, l'industrie, l'agroalimentaire ou encore les services en milieu rural.

BTSA, BTS et DUT sont les diplômes qui vous séduisent le plus. En 2 ans après le bac, ils vous permettront de vous insérer sur le marché du travail ou de continuer à étudier, par exemple, en licence professionnelle.

De nombreuses spécialités sont proposées : agronomie, aménagements paysagers, analyse et conduite de systèmes d'exploitation, aquaculture, génie des équipements agricoles, gestion et maîtrise de l'eau, services en milieu rural... Il est impératif de bien vous renseigner avant de faire votre choix.

Des certificats de spécialisation agricoles (CSA) vous permettent d'acquérir des compétences variées et utiles pour la conduite d'un élevage,

→ La 1^{re} et la T^{le} sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV) (en cours de rénovation)

Enseignements communs	1 ^{re} et T ^{le} (projet)
Mathématiques	2 h 30
Technologie de l'informatique et du multimédia	30 min
Français	2 h
Philosophie	1 h
Histoire-géographie	1 h 45
Langues vivantes 1 et 2 ^{a)}	2 h + 1 h 30
Physique-chimie	2 h 15
Éducation socioculturelle	1 h 30
Sciences économiques, sociales et de gestion	1 h 45
Biologie-écologie	2 h 30
Éducation physique et sportive	2 h 30
Sciences et techniques agronomiques	1 h 45
Sciences et techniques professionnelles	3 h
Activités pluridisciplinaires	2 h 30
Espaces d'initiative locale (EIL) ^{b)}	-
Sciences et techniques professionnelles	3 h
Accompagnement personnalisé	2 h
Heures de vie de classe	10 h annuelles
Enseignements facultatifs	
<ul style="list-style-type: none"> • 2 enseignements au plus parmi : - pratiques physiques et sportives - langue vivante 3 ^{a)} - hippologie et équitation - pratiques sociales et culturelles • Pratiques professionnelles 	-

a) Les langues vivantes 1 et 2 sont étrangères. La langue vivante 3 est étrangère ou régionale.
 b) 5 espaces d'initiative locale (EIL) sont proposés au choix de l'établissement.

→ Les épreuves en 1^{re} et T^{le} sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV) (en cours de rénovation)

Enseignements communs	Coefficient (projet)
Langue française, littératures et autres modes d'expression artistique ^{a)}	3 + 1*
Langues vivantes	2 + 2*
Éducation physique et sportive	3*
Mathématiques et TIM	3 + 1*
Philosophie et histoire-géographie ^{b)}	3 + 1*
Sciences économiques et sociales	2 + 1*
Sciences du vivant	4 + 3*
Sciences de la matière	2 + 1*
Technologies	5 + 3*
Épreuve facultative (2 au maximum)	

* Coefficients attribués à des contrôles en cours de formation (CCF) portant sur une ou plusieurs disciplines.

a) Épreuve anticipée en 1^{re}.

b) Épreuve de philosophie (coef. 1) ; épreuve d'histoire-géographie (coef. 2).

d'une exploitation agricole ou d'un aménagement paysager. De plus, le cursus se déroule souvent sous contrat d'apprentissage.

L'université propose des licences pro (près de 80 spécialités). Quant aux écoles spécialisées et aux écoles d'ingénieurs, elles recrutent sur concours ou sur dossier.

Enfin, les classes préparatoires technologiques post-bac en 2 ans (TB) accueillent des bacheliers STAV. Les classes prépa post-BTSA/BTS/DUT préparent en 1 an au concours C. Une dizaine de lycées agricoles proposent de suivre une prépa post-BTSA/BTS/DUT en 1 an.

↳ Perspectives professionnelles

Le bac STAV constitue une bonne base pour exercer les métiers d'exploitant agricole, de contrôleur laitier, de conseiller en chambre d'agriculture, de technicien paysagiste, de technicien forestier...

Dans l'agroalimentaire, des postes de chefs de fabrication, de contrôleurs qualité et de commerciaux sont à prendre.

Dans l'environnement, c'est le traitement de l'eau et des déchets qui offre le plus de débouchés. ■

Bac TMD

Techniques de la musique et de la danse

Du talent, de l'énergie et de la persévérance : le cocktail indispensable pour mener de front des études au lycée et au conservatoire.



© ISTOCKPHOTO

↳ Pour qui ?

Accessible après une 2^{de} spécifique, ce bac s'adresse aux instrumentistes et aux danseurs qui souhaitent consacrer beaucoup de temps à leur passion. Motivation et résistance physique sont de rigueur. Les élèves doivent s'inscrire, en parallèle, dans un conservatoire.

↳ Au programme

Des **enseignements généraux** (français, langue étrangère, philo, histoire de l'art et des civilisations, maths et physique) s'équilibrent avec les **enseignements technologiques** (étude des principes physiques mis en œuvre dans les instruments, reproduction du son, performances des amplificateurs, dynamique de la danse...).

Les cours de musique ou de danse sont dispensés au lycée et au conservatoire.

Sans oublier, **en 1^{re} et en terminale** :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

INFO +

Élaborer son parcours de formation et d'orientation

En collaboration avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour éviter les redoublements, des stages de remise à niveau peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des stages passerelles vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

↳ Les options du bac TMD

- **Instrument** : vise le perfectionnement dans la pratique et aborde l'histoire de la musique, le solfège, les dictées mélodiques (de 1 à 3 voix), le déchiffrage de textes musicaux, les techniques du son.
- **Danse** : porte sur les chorégraphies, les dictées musicales, l'histoire de la musique et de la danse (ballets, chorégraphies), l'étude de la scène (décors, machineries, espaces), l'anatomie et la physiologie...

↳ Poursuites d'études

Pour les futurs interprètes en musique et en danse, la voie royale reste le conservatoire. La formation allie technique et pratique. On distingue 3 cursus :

- les **conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse (CNSMD)** de Paris et de Lyon. Leur accès, très sélectif, se fait sur concours ;



→ La 1^{re} et la T^{le} techniques de la musique et de la danse (TMD)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	4 h	3 h	3
Sciences physiques	2 h	2 h	3
Français ^{a)}	4 h	2 h	3
Histoire de l'art et des civilisations	1 h	1 h	3
Langue vivante 1	3 h	3 h	3
Philosophie	-	4 h	3
Initiation au monde contemporain	1 h	-	-
Renforcement en philosophie ou mathématiques ^{b)}	1 h	2 h	-
Éducation physique et sportive	5 h	5 h	1
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Option instrument			
Dictée et analyse	2 h 30	2 h 30	3
Exécution instrumentale	2 h	2 h	4
Histoire de la musique et de la danse	1 h 30	1 h 30	3
Lecture instrumentale à vue ^{c)}	30 min	30 min	-
Organologie ^{c)}	-	1 h	-
Techniques du son ^{c)}	1 h	1 h	-
Musique d'ensemble ^{c)}	1 h 30	1 h 30	-
Option danse			
Dictée et analyse	2 h	2 h	3
Histoire de la musique et de la danse	1 h 30	1 h 30	3
Exécution chorégraphique	5 h	5 h	4
Scénographie	-	1 h	-
Anatomie	1 h	1 h	-
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi : - langue vivante 2 (ou langues et cultures de l'Antiquité, latin ou grec) - arts plastiques - harmonie ou solfège ou chorégraphie • Atelier artistique ^{d)} • Langue des signes française ^{e)}	3 h 3 h 2 h 72 h annuelles -	3 h 3 h 2 h 72 h annuelles -	1)

- les conservatoires à rayonnement régional (CRR), départemental (CRD), communal ou intercommunal (CRCI) qui concernent plus les musiciens ;

- les écoles nationales de musique (ENM) qui vous proposeront, notamment, de vous préparer au certificat d'aptitude (CA) aux fonctions de professeur de musique ou de danse, ainsi qu'au diplôme d'État (DE) de professeur de musique ou de danse. Attention ! Là encore, la concurrence est rude.

L'université propose quelques cursus adaptés à l'enseignement de la musique ou de la danse, à la gestion de l'art et à l'animation culturelle. Les formations étant rares et très attractives, il convient de s'y prendre à l'avance et de bien se renseigner sur les conditions d'inscription et les programmes afin d'éviter toute déconvenue.

↘ Perspectives professionnelles

Dans les domaines de l'enseignement (professeur, animateur, intervenant...), de la gestion et de la médiation culturelles (gestionnaire de spectacles, administrateur de salle...), du spectacle (pianiste, compositeur, chef d'orchestre, danseur...). ■

a) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 1).

b) Mathématiques uniquement en 1^{re}.

c) Ces disciplines peuvent faire l'objet d'une évaluation au 2^o groupe d'épreuves.

d) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

e) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative... bien que non dispensée dans tous les établissements.

1) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si un seul enseignement facultatif choisi : les points sont multipliés par 2. Si 2 enseignements facultatifs choisis : le 1^{er} est multiplié par 2 et le second par 1.

Bac hôtellerie

Motivation indispensable pour réussir ce bac qui vise les métiers de l'hôtellerie, de l'accueil, de la gestion. À noter : deux langues vivantes obligatoires, dont l'anglais.



© ISTOCKPHOTO

↳ Pour qui ?

Un bac polyvalent pour les élèves qui souhaitent exercer un métier de l'accueil, de la restauration ou de l'hébergement. Une condition : se montrer disponible, résistant et parler l'anglais. Attention : ce bac est uniquement accessible à partir d'une 2^{de} spécifique.

↳ Au programme

Les **enseignements généraux** (français, maths, histoire-géographie, philosophie, 2 langues étrangères dont l'anglais) occupent une place essentielle avec plus des 2/3 des coefficients à l'examen du bac. Un atout de taille pour la poursuite d'études.

Les **enseignements technologiques** sont largement exploités en travaux pratiques. En 1^{re} comme en terminale, plus de 10 h hebdomadaires sont prévues en cuisine, service ou hébergement.

INFO +

Élaborer son parcours de formation et d'orientation

En collaboration avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour éviter les redoublements, des stages de remise à niveau peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des stages passerelles vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

• **Histoire-géographie touristique** : elle porte sur le contexte politique, économique et social au XX^e siècle, notamment l'avènement de la civilisation des loisirs, la localisation des grands foyers et bassins touristiques, en France et dans le monde, et les différentes formes de tourisme (balnéaire et nautique, vert, urbain, de montagne, de nature...).

• **L'économie générale et touristique-droit** : elle étudie le rôle économique des administrations, la monnaie, les marchés et les prix, les échanges internationaux et le tourisme, le développement et le tourisme, et les politiques économiques.

La partie « droit » aborde le droit du travail (contrats, protection sociale, litiges, chômage, relations collectives...), les contrats (achat, vente, location, contrat de travail, de stage...), les obligations fiscales (impôts, TVA, taxe professionnelle...), les responsabilités (contractuelle, civile, pénale), l'extinction des obligations et les garanties des créanciers (droit de l'entreprise en difficulté...).

• La **gestion hôtelière** comporte des enseignements liés à la comptabilité, à la vente, aux approvisionnements...

• La **technologie et les méthodes culinaires** sont composées d'enseignements liés aux produits, aux modes de cuisson, à l'élaboration de menus.

• Le **service et la commercialisation** portent sur l'organisation d'un banquet, le choix des vins...

• Les **techniques d'accueil et d'hébergement** s'intéressent à la décoration, au linge, à la réception, au service d'étage, au planning d'occupation des chambres.

La formation comprend aussi 8 semaines de stage en classe de 1^{re}. Prévoir l'achat d'une tenue professionnelle et d'une mallette de matériel.

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

• pour tous les élèves, 2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé (soutien



→ La 1^{re} et la T^{le} hôtellerie

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Histoire-géographie touristique	2 h	2 h	4
Économie générale et touristique-droit	2 h	2 h	
Français ^{a)}	3 h	-	3
Philosophie	-	2 h	2
Langue vivante 1	3 h	3 h	4
Langue vivante 2	3 h	3 h	
Gestion hôtelière	4 h	4 h	7
Mathématiques	2 h	2 h	
Sciences appliquées ^{b)}	2 h	3 h	4
Technologie et méthodes culinaires ^{c)}	4 h	4 h	8
Service et commercialisation ^{c)}	4 h	4 h	
Techniques d'accueil, d'hébergement et communication professionnelle ^{c)}	3 h	3 h	
Éducation physique et sportive	2 h	2 h	1
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi : - langue vivante 3 (étrangère ou régionale) - arts ^{d)} - éducation physique et sportive • Atelier artistique ^{e)} • Langue des signes française ^{f)}	3 h 3 h 3 h 72 h annuelles -	3 h 3 h 3 h 72 h annuelles -	1)

et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;

- 2 enseignements facultatifs (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

↘ Poursuites d'études

Par définition, le bac hôtellerie vous prépare aux formations du domaine hôtelier ! Mais vous pouvez aussi envisager des études en gestion, tourisme ou vente.

La majorité des bacheliers choisit la voie des études courtes et professionnalisantes. Trois BTS sont particulièrement adaptés : hôtellerie-restauration ; responsable d'hébergement ; tourisme. Quelques bacheliers optent pour un DUT : gestion administrative et commerciale (GACO) ; gestion logistique et transport ; techniques de commercialisation...

Si vous souhaitez entrer dans la vie active encore plus rapidement, il existe des formations courtes en 1 an : les mentions complémentaires (MC) accueil-réception ; organisateur de réception ; sommellerie... ou des formations complémentaires d'initiative locale (FCIL) autour de l'hôtellerie et du tourisme.

Les écoles privées (2 à 3 ans post-bac) sont nombreuses, mais coûteuses. Quant à l'université, elle propose une quarantaine de licences professionnelles en hôtellerie-restauration. Leur atout : délivrer un réel complément de formation en matière de management, de reprise d'une PME, d'ouverture à l'international...

a) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 1).
 b) L'enseignement de sciences appliquées est évalué en tant qu'épreuve de sciences appliquées et technologies.
 c) Ces enseignements sont évalués par l'épreuve de techniques professionnelles.
 d) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

e) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.
 f) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative... bien que non dispensée dans tous les établissements.
 1) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si un seul enseignement facultatif choisi : les points sont multipliés par 2. Si 2 enseignements facultatifs choisis : le 1^{er} est multiplié par 2 et le second par 1.

↘ Perspectives professionnelles

Accès aux métiers de l'hébergement (réception, services d'étage) et de la restauration (cuisine, service en salle). À la clé, des postes d'assistant de réception, d'assistant du directeur de la restauration...

Débouchés dans l'armée (au mess, par exemple), mais aussi dans l'agroalimentaire, pour élaborer des plats cuisinés.

La gestion hôtelière requiert un diplôme de niveau bac + 4, + 5 (école de commerce ou master universitaire). ■

Un bac en deux temps

L'objectif des années lycée : décrocher le bac, passeport pour la poursuite d'études supérieures.

© JÉRÔME PAILLÉ / ONISEP



➤ En 1^{re}

Une épreuve anticipée de français pour tous

Pour tous les lycéens des séries générales ou technologiques, le bac commence en fin de 1^{re} avec les épreuves écrites et orales de français... d'où l'appellation de « bac de français ».

Un rendez-vous à préparer puisque le résultat obtenu à ces épreuves compte dans la réussite finale.

Le bac français vise à vérifier les compétences acquises tout au long de la scolarité. Les épreuves portent toutefois uniquement sur le programme de 1^{re}.

D'autres épreuves anticipées pour certains

D'autres disciplines font l'objet d'épreuves anticipées en 1^{re}, en fonction de la série de bac :

- français et littérature en 1^{re} L ;
- travaux personnels encadrés (TPE) en 1^{re} ES, L et S ;
- sciences en 1^{re} ES et L ;
- histoire-géographie en STI2D, STD2A, STL ;
- étude de gestion en 1^{re} STMG ;
- activités interdisciplinaires en 1^{re} ST2S.

À noter : les élèves redoublant la classe de 1^{re} sont obligés de repasser les épreuves anticipées. Les notes obtenues l'année précédente ne peuvent pas être conservées.

INFO +

Les mentions au bac

Elles sont attribuées aux candidats obtenant le bac dès le 1^{er} groupe d'épreuves : « assez bien » (12/20 ou plus) ; « bien » (14/20 ou plus) ; « très bien » (16/20 ou plus). Les mentions peuvent jouer un rôle important lors de l'orientation vers certaines filières de l'enseignement supérieur. Autre avantage : les bacheliers boursiers sur critères sociaux ayant obtenu leur bac avec mention TB bénéficient du complément « aide au mérite » (d'un montant de 1 800 € pour l'année 2012-2013). Seule condition : être inscrit dans un établissement ou une formation habilités à recevoir les boursiers.

Les enseignements facultatifs au bac

Pour gagner des points, choisir de passer un enseignement facultatif (ou 2 au maximum), dont seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte, peut être une stratégie payante.

➤ En terminale

Les épreuves du bac du 1^{er} groupe pour tous

En fin de classe de terminale, les lycéens passent toutes les épreuves qui n'ont pas été évaluées en fin de 1^{re}. Selon les séries, les épreuves sont écrites, orales ou pratiques. Certaines sont également évaluées pour partie en contrôle en cours de formation (CCF), comme l'éducation physique et sportive, par exemple.

Les épreuves du 2^d groupe pour « se rattraper »

Ceux qui ont entre 8 et 10 de moyenne passent les épreuves de 2^d groupe dites « oraux de rattrapage ». Un nom bien mérité : la note obtenue permet souvent au candidat de récupérer les points qui lui manquaient pour décrocher son bac.

Cet oral consiste en 2 épreuves qui portent sur des disciplines ayant fait l'objet d'une évaluation à l'écrit (y compris celles passées en 1^{re}).

Le jury retient la meilleure des 2 notes obtenues à chaque discipline (1^{er} groupe/2^d groupe). Il tient compte aussi du livret scolaire de l'élève qui est rempli par les professeurs dès la classe de 1^{re}.

Tout devrait en principe être terminé vers le 10 juillet, sauf pour ceux qui ont été dans l'impossibilité de se présenter au bac (maladie, accident...). Ils pourront le passer en septembre, grâce à la session de remplacement.

À noter : plusieurs sessions de remplacement sont prévues pour les élèves handicapés.

Pour en savoir plus : www.onisep.fr, rubrique Scolarité et handicap/Parcours de scolarité/Accompagnement de la scolarité/Aménagement des examens

Quant aux candidats des séries générales ayant échoué lors de l'oral de rattrapage, un certificat de fin d'études secondaires (CFES) leur est délivré. Pour les candidats des séries technologiques, c'est un certificat de fin d'études technologiques secondaires (CFETS) qui leur est délivré. ■

À DÉCOUVRIR !



ONISEP

ÉDITION
2013

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS | N°49

DOSSIER

Après le BAC

Bac par bac, bien choisir
pour réussir

Toutes les filières : BTS, DUT,
licences, prépas, écoles

Les formations par secteur
+ 6 000 adresses



PRATIQUE

DES VIDÉOS
À DÉCOUVRIR
SUR VOTRE
SMARTPHONE



JANVIER 2013 - PRIX FRANCE & DOM-TOM : 9 €

www.onisep.fr

9€



onisep



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

En vente sur www.onisep.fr/lalibrairie

Après le bac

Les différentes poursuites d'études

Vous avez le choix entre 5 grandes voies : l'université, les études courtes (BTS/BTSA et DUT), les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), les écoles de commerce ou d'ingénieurs recrutant des bacheliers et, pour finir, les écoles spécialisées.

➤ L'université

Les formations universitaires sont organisées en 3 grandes étapes : la licence (bac + 3), le master (bac + 5) et le doctorat (bac + 8).

La **licence** se déroule en 3 ans (L1, L2, L3) et peut couvrir de nombreux domaines : art, droit, économie, gestion, lettres, etc. Les titulaires d'une licence poursuivent généralement en master.

Organisé en 2 années après la licence, le **master** permet d'approfondir une spécialisation. Il existe 2 types de masters : les masters « professionnels » qui mènent à une insertion dans un domaine précis, et les masters « recherche » qui permettent d'envisager une entrée en doctorat. Quelques universités proposent des masters « indifférenciés » (préparant aussi bien à l'entrée dans la vie active qu'à la recherche).

Le **doctorat** se déroule sur 3 ou 4 ans après un master, au sein du laboratoire de recherche d'une université. Il consiste en un travail de recherche dans un domaine pointu (scientifique, littéraire, sciences humaines, etc.) et se conclut par la rédaction et la soutenance d'une thèse.

Les études médicales et pharmaceutiques

Les études de médecine, d'odontologie (chirurgie dentaire), de pharmacie ou de sage-femme commencent par la 1^{re} année commune aux études de santé (PACES) au cours de laquelle les étudiants passent un concours. En fonction de leur rang d'admission, les candidats accèdent ou non à la 2^e année. Le nombre de places par spécialité (ou *numerus clausus*) est fixé université par université. Chaque année, environ 27 % des candidats sont admis. Ceux qui échouent au concours sont réorientés vers d'autres formations.

➤ Les STS et les IUT

Les sections de techniciens supérieurs (STS)

Implantées dans les lycées, les STS permettent de préparer des brevets de technicien supérieur (agricole - BTS/BTSA) en 2 ans après le bac. Plus de 110 spécialités sont proposées dans des secteurs professionnels aussi variés que l'hôtellerie-restauration, le tourisme, le commerce, etc.

Le BTS/BTSA est accessible sur dossier. Les bacheliers technologiques ayant obtenu la mention « bien » ou « très bien » accèdent de droit aux spécialités cohérentes avec leur bac. Le programme est organisé autour d'enseignements généraux, de travaux pratiques et de stages en entreprise. Le BTS/BTSA prépare essentiellement à une insertion dans

la vie active, mais près de la moitié des diplômés poursuivent leurs études, notamment en licence professionnelle (en 1 an).

Les instituts universitaires de technologie (IUT)

Intégrés dans les universités, les IUT permettent de préparer des diplômes universitaires de technologie (DUT) en 2 ans après le bac. Plus généraliste que le BTS/BTSA, le DUT forme des professionnels polyvalents dans un domaine d'activité assez large. 44 spécialités sont proposées.

Malgré une insertion professionnelle satisfaisante, 79 % des titulaires d'un DUT poursuivent leurs études : à l'université (pour obtenir une licence) ou ailleurs (écoles de commerce et de gestion, par exemple).

L'entrée en DUT se fait généralement sur dossier et, dans certains cas, sur entretien de motivation. Les bacheliers technologiques ayant obtenu la mention « bien » ou « très bien » au bac sont admis de droit.

Les BTS/BTSA comme les DUT peuvent se préparer en apprentissage.

➤ Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

Au sein des lycées, les CPGE préparent aux concours d'entrée aux grandes écoles (écoles de commerce et d'ingénieurs, écoles normales supérieures...).

Accessibles sur dossier, les prépas durent 2 ans après le bac. Pluridisciplinaires, elles développent la culture générale. Les CPGE se déclinent en 3 filières distinctes.

Les **CPGE scientifiques** préparent aux concours des écoles d'ingénieurs, des ENS (Paris Ulm, Lyon et Cachan), des écoles nationales vétérinaires et agronomes ainsi que des écoles supérieures militaires.

7 voies existent en 1^{re} année : MPSI (mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur) ; PCSI (physique, chimie et sciences de l'ingénieur) ; PTSI (physique, technologie et sciences de l'ingénieur) destinées aux bacs S. Les prépas BCPST (biologie, chimie, physique et sciences de la Terre) accueillent les bacheliers S en vue des concours des écoles d'agronomie ou vétérinaires. Destinées aux bacheliers



technologiques, les prépas TB (technologie, biologie) sont réservées aux bacs STL et STAV. Les prépas TPC (technologie, physique et chimie) s'adressent aux bacs STL. Enfin, les prépas TSI (technologie et sciences industrielles) concernent les bacheliers STI2D et STL.

Les **CPGE économiques et sociales** préparent aux concours des grandes écoles de commerce et de gestion, ainsi qu'à l'ENS Cachan. Les étudiants suivent un cursus polyvalent : mathématiques, économie, langues vivantes, histoire, culture générale.

Elles proposent 3 voies, adaptées à divers profils : l'option scientifique (ECS) pour les bacheliers S ; l'option économique (ECE) pour les bacheliers ES ou L dotés d'un profil maths ; l'option technologique (ECT) pour les bacheliers STMG.

De leur côté, les prépas à l'ENS Cachan accueillent majoritairement des bacheliers ES, L et S, mais aussi quelques STG.

Les **CPGE littéraires et artistiques** permettent de présenter les concours d'entrée dans les écoles normales supérieures (ENS), l'École nationale des chartes et les instituts d'études politiques (IEP), les concours lettres et sciences humaines des grandes écoles de commerce, ainsi que le concours lettres de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr. Deux voies majeures existent :

• les classes préparatoires A/L dites « Lettres » qui préparent aux concours d'entrée dans les écoles normales supérieures Ulm (« Lettres classiques ») et Lyon (« Lettres modernes ») ;

• les classes préparatoires B/L dites « Lettres et sciences sociales » qui préparent aux écoles normales supérieures Ulm, Lyon (concours B/L) et Cachan.

S'y ajoutent les prépas Chartes (réservées aux latinistes de bon niveau) qui mènent à l'École des chartes, et les prépas artistiques qui mènent à l'ENS Cachan (concours design). Destinées aux bacheliers STD2A, elles accueillent aussi les bacheliers généraux validant une année de mise à niveau artistique. Enfin, la prépa Saint-Cyr lettres mène à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr.

➤ Les écoles de commerce et d'ingénieurs

Certaines écoles de commerce et d'ingénieurs, accessibles après le bac, proposent des classes préparatoires intégrées. Elles recrutent sur dossier ou sur concours, par le biais de banques d'épreuves communes ou selon leurs propres critères.

➤ Les écoles spécialisées

Les formations durent de 1 à 6 ans après le bac et visent des secteurs d'activité variés.

Les écoles paramédicales

Accessibles sur examen ou sur concours, elles préparent à une quinzaine de métiers (infirmier, pédicure, ergothérapeute, orthoptiste...) et délivrent un diplôme d'État (DE) ou, dans certains cas, un certificat de capacité ou de qualification. Le plus souvent, les études durent de 3 à 4 ans, mais l'aide-soignant se forme en 1 an, et 5 à 6 ans sont nécessaires pour devenir ostéopathe.

Les écoles du secteur social

Elles recrutent sur concours après le bac et délivrent un diplôme d'État (DE) à l'issue de la formation. Elles préparent aux métiers d'assistant de service social, d'éducateur de jeunes enfants et d'éducateur spécialisé.

Les écoles d'art et d'architecture

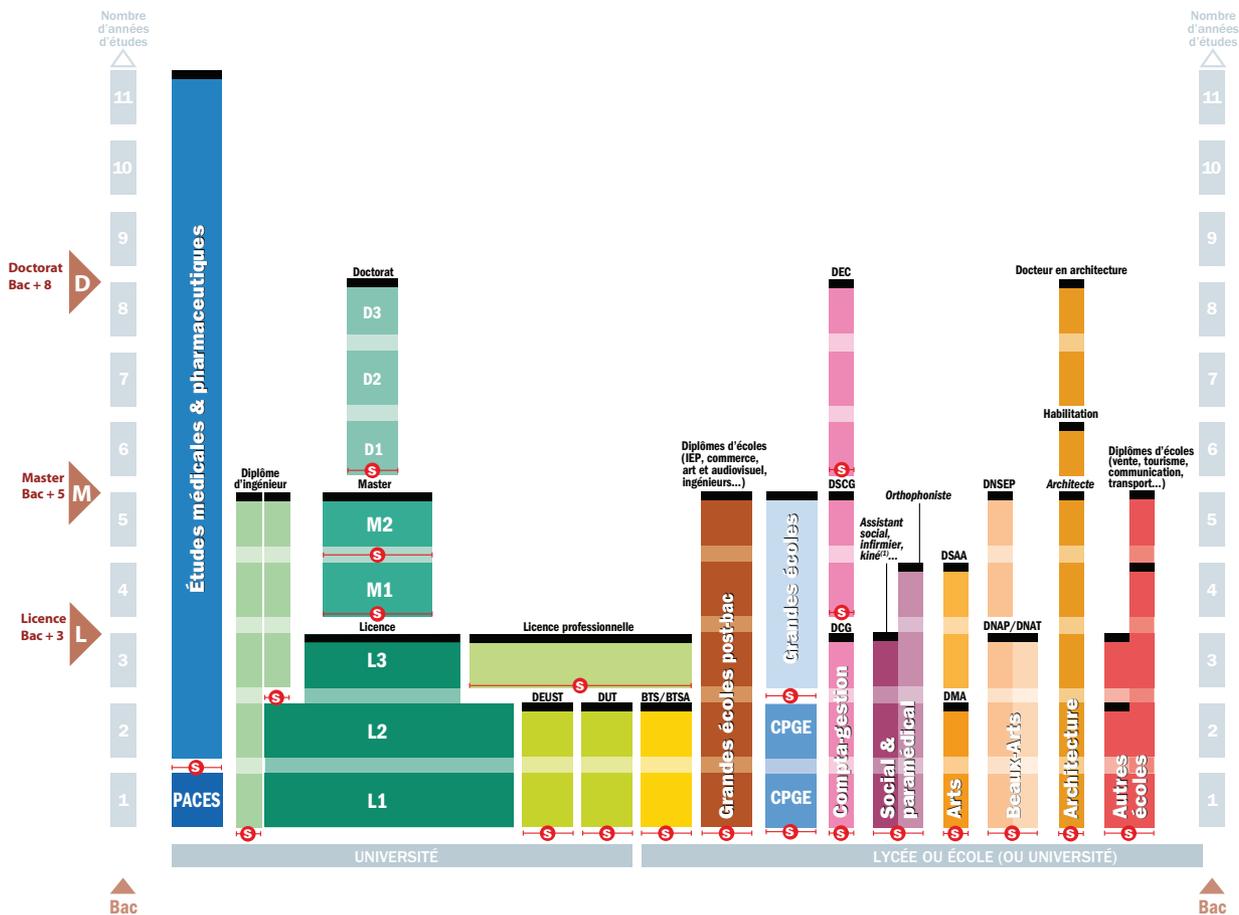
Accessibles sur dossier ou concours, les écoles d'art préparent aux métiers du graphisme et du design pour la publicité, l'édition, l'aménagement d'espace, la communication...

Les écoles d'architecture préparent au diplôme d'État d'architecte en 5 ans. Les bacheliers S y sont majoritaires.

Les écoles de la police et de l'armée

Une vingtaine d'écoles de police forment des gardiens de la paix sur concours après le bac. L'armée, quant à elle, forme en 1 an des bacheliers pour des postes de sous-officiers. ■

Schéma des études supérieures après le bac



Légende

- Diplôme ou *Diplôme d'État*
- ⊖ Access sélectif (concours à épreuves, sélection sur dossier)

BTS/BTSA : brevet de technicien supérieur/agricole

CPGE : classes préparatoires aux grandes écoles

DCG : diplôme de comptabilité et de gestion

DEC : diplôme d'expert-comptable

DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques

DMA : diplôme des métiers d'art

DNAP : diplôme national d'arts plastiques

DNAT : diplôme national d'arts et techniques

DNSEP : diplôme national supérieur d'expression plastique

DSAA : diplôme supérieur d'arts appliqués

DSCG : diplôme supérieur de comptabilité et de gestion

DUT : diplôme universitaire de technologie

IEP : institut d'études politiques

PACES : première année commune aux études de santé

(1) Attention, certaines écoles paramédicales recrutent après une première année préparatoire aux études de santé.

NB : il existe des passerelles entre ces différentes filières.

www.onisep.fr/lalibrairie

 **RETROUVEZ ET COMMANDEZ LES PUBLICATIONS DE L'ONISEP EN VERSION PAPIER ET AU FORMAT NUMÉRIQUE**



TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

Le calendrier de l'orientation

Avant de solliciter une série, prenez le temps de réfléchir : les matières qui vous plaisent ne sont pas forcément celles qui vous rapporteront des points au bac.

↘ L'heure des choix en fin de 2^{de}

Pour choisir votre bac, vous devez vous poser plusieurs questions :

- quelles disciplines m'intéressent le plus ?
- quels sont mes résultats scolaires ?
- quelles études envisager après le bac ?

L'important étant de choisir la voie dans laquelle vous serez en situation de réussite.

↘ Choisir votre bac en fonction de vos goûts

Pour choisir votre bac et vous donner toutes les chances de réussir, il faut évaluer l'intérêt que vous portez aux disciplines dominantes de la série envisagée.

Mieux vaut préparer un bac S en ayant un intérêt réel pour les matières scientifiques.

Idem pour un bac L. Une passion pour les langues étrangères ne suffit pas. D'autres atouts vous seront nécessaires, notamment pour suivre 8 h de philo par semaine en terminale.

↘ Tenir compte de vos résultats scolaires

Bien entendu, le passage en classe de 1^{re} et le choix de la série sont soumis à l'approbation du conseil de classe. Inutile de préciser que les résultats scolaires sont importants, en particulier ceux concernant les disciplines fondamentales de la série visée.

Ainsi, il serait risqué de s'aventurer en bac ES avec des résultats médiocres en sciences économiques et sociales et en maths.

De même, pour un bac STMG : des acquis solides en français sont utiles pour l'économie et le droit, l'information et la communication...

↘ Les enseignements d'exploration

Ces enseignements sont une aide à l'orientation. Leur objectif est de vous faire découvrir de nouveaux domaines ainsi que les parcours de formation et les activités professionnelles auxquels ils mènent. D'une manière générale, ils ne constituent pas un prérequis pour accéder à telle ou telle série de 1^{re}.

↘ Penser à l'après-bac

Vous n'êtes encore qu'en 2^{de}, mais vous devez vous projeter un peu plus loin. Selon la série du bac que vous aurez préparée, les possibilités d'études supérieures ne seront pas les mêmes. Un bac L est mieux adapté pour des études de lettres ou de langues. Un bac techno, pour suivre des études en BTS/BTSA et en DUT.

Informez-vous dès à présent ! Pour vous aider à affiner vos choix, consultez les ressources de l'Onisep. De plus, l'entretien d'orientation, avec votre professeur principal, vous permettra de faire le point sur vos résultats scolaires et d'envisager l'après-bac.

↘ Orientation active : se préparer au post-bac dès la 1^{re}

Depuis la rentrée 2011, en plus des élèves de terminale, tous les élèves de 1^{re} bénéficient d'un conseil d'orientation anticipé. Objectif : mûrir leur projet de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur et faciliter l'inscription de leurs vœux d'orientation en terminale dans l'application « Admission post-bac ».

Ainsi, au cours de l'année scolaire, chaque élève va pouvoir :

- rencontrer son professeur principal lors d'un entretien personnalisé ;
- accéder à une information claire et objective sur l'ensemble des formations du supérieur ;
- être aidé pour rechercher des informations utiles dans l'élaboration de ses choix ;
- être conseillé sur la filière d'études qu'il a l'intention de choisir.

De septembre à août : les différentes étapes de votre orientation

► Septembre-octobre- novembre-décembre

Le temps de la réflexion

Vous vous informez sur les différentes séries de 1^{re} et leurs poursuites d'études dans l'enseignement supérieur. Vous faites le point sur vos résultats scolaires, vos goûts et vos centres d'intérêt.

► Janvier

Le premier bilan scolaire

C'est le premier bilan scolaire de l'année. On commence à aborder la question de l'orientation dans les conseils de classe.

► Février

Les premiers choix

Vous exprimez vos demandes provisoires d'orientation : choix de la série de 1^{re}, redoublement...

► Mars

L'avis du conseil de classe

Le conseil de classe formule une proposition d'orientation qui reste, pour l'instant, provisoire.

Les propositions provisoires constituent les bases d'un dialogue en vue du choix définitif.

Important : c'est la période des journées portes ouvertes dans les établissements.

► Avril

L'heure des choix

En mai, vous et votre famille formulez vos demandes d'orientation :

- série(s) de 1^{re} générale ou technologique ;
- redoublement ;
- orientation en voie professionnelle (voir ci-contre) ;
- autres formations.

Pour vous aider :
le professeur principal
et le conseiller
d'orientation-psychologue.

► Juin-juillet-août

Le temps des décisions

Le conseil de classe répond par une proposition d'orientation : série de 1^{re} ou redoublement.

• Si cette proposition est conforme à votre demande, la proposition d'orientation devient alors une décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement.

• Si elle est différente de votre choix, le chef d'établissement prend la décision définitive après un entretien qui vous permet de défendre votre point de vue.

• Si le désaccord persiste après cette entrevue, votre famille peut faire un recours (dans un délai de 3 jours ouvrables suivant la décision prise par le chef d'établissement) auprès d'une commission d'appel qui statuera.

À tout moment de la procédure, si vous n'obtenez pas satisfaction, votre famille peut opter pour le redoublement. Attention, le triplement n'est pas un droit.

Les affectations

L'affectation en 1^{re} générale ou technologique se fait avec l'accord de l'établissement ou de la commission d'appel pour la série de 1^{re} que vous souhaitez, et en fonction des capacités d'accueil. Dans la majorité des cas, vous poursuivrez votre scolarité au sein du même lycée.

Si la série que vous demandez n'est pas proposée dans votre établissement d'origine, ou que vous souhaitez changer de lycée (au sein de la même académie), vous devrez renseigner un dossier d'admission en 1^{re} que votre chef d'établissement d'origine fera suivre auprès du directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN - ex inspecteur d'académie).

Pour un changement hors de l'académie, vous devrez contacter le DASEN.

À noter : si vous souhaitez vous orienter vers une spécialité de bac pro ou de CAP, c'est votre établissement d'origine qui saisira vos vœux d'orientation et enverra votre dossier de candidature, renseigné et complété par les pièces demandées à l'établissement que vous visez. Vous devrez également avoir effectué un stage passerelle (afin d'évaluer votre motivation, vos capacités scolaires et comportementales pour suivre un parcours en voie professionnelle) qui sera validé par le chef d'établissement du lycée professionnel ou du centre de formation d'apprentis visé.

Comment et où s'informer ?

Bien s'informer est la première étape pour réfléchir à son orientation. Alors, seul ou accompagné, explorez toutes les pistes.

↳ Les ressources Onisep

www.onisep.fr ✳ onisep.fr

Pour une information complète et actualisée sur les métiers et les formations. Des moteurs de recherche pour trouver des renseignements en fonction de vos goûts et de vos centres d'intérêt.

Le site propose, par géolocalisation, un accès direct à l'actualité de votre région : salons et journées portes ouvertes, guides d'orientation en téléchargement gratuit...



1 Choisir mes études

Des infos sur les études en lycée général et technologique, en lycée professionnel ou en centre de formation d'apprentis, les épreuves du bac, les inscriptions APB, les sections linguistiques, artistiques et sportives, les dispositifs spécifiques... Sans oublier les différents cursus post-bac, les études en Europe, la vie étudiante (santé, bourses, aides, logement...).

2 Découvrir les métiers

Une rubrique qui s'adresse à tous ceux qui ont envie de découvrir ou d'approfondir leurs connaissances sur les métiers et les formations propres à un secteur professionnel, à travers des fiches pratiques ou bien à partir de centres d'intérêt.

3 Scolarité et handicap

Un espace dédié aux élèves souffrant d'un handicap (visuel, auditif, moteur), de maladies chroniques, de troubles psychiques ou des apprentissages... et souhaitant poursuivre une scolarité comme les autres.

4 onisep.tv

Plate-forme vidéo de l'Onisep, elle est composée d'environ 900 vidéos sur les métiers et les études. L'ensemble est constitué essentiellement de témoignages de jeunes, professionnels ou élèves, en situation de travail ou de formation. Une façon de découvrir l'information sur les métiers et les formations en images.

5 Les infos de ma région

Quand et où auront lieu les journées jobs d'été, les tables rondes sur l'insertion et le handicap, les différents salons liés à l'orientation... dans votre région ? Autant d'infos de proximité pour permettre de préparer au mieux votre parcours de formation ou d'insertion professionnelle.

6 Recherche géolocalisée

Ce service permet de visualiser, sur des cartes détaillées, les lieux de formation et d'information. Vous pouvez chercher un établissement (lycée, centre de formation d'apprentis, université, école d'ingénieurs...), une langue, une option, un



diplôme, un domaine de formation, un service d'information et d'orientation.

7 **monorientationenligne.fr**

Des questions sur l'orientation, les filières de formation et les métiers ? Des experts vous répondent par mél, tchat ou téléphone (01 7777 12 25, appel non surtaxé). Une foire aux questions comprend également une centaine de questions-réponses classées par thèmes : études et diplômes, métiers, inscriptions...

Des publications sur les formations et les métiers

- Collection « Dossiers », *Les écoles de commerce, Les écoles d'ingénieurs, Étudier à l'étranger, Après le bac* : un panorama complet des études après le bac.
- Collection « Infosup », *Après le bac ES, Après le bac L, Après le bac S* : un descriptif détaillé de toutes les filières d'études possibles et de leurs débouchés, avec des témoignages et des conseils de professeurs et d'étudiants.
- Collection « Parcours », *Les métiers de l'environnement, Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration, Les métiers de l'informatique...* : plus d'une trentaine de titres proposant une information complète sur les métiers, leur environnement professionnel et les formations qui y conduisent.

Des interlocuteurs privilégiés

Les professeurs

À tout moment, vous pouvez les solliciter pour faire le point sur votre scolarité et votre projet de formation. Le professeur principal fera le lien avec l'ensemble des enseignants de votre classe et vous orientera, selon vos besoins, vers la bonne personne.

Le conseiller d'orientation-psychologue (COP)

Il vous recevra en entretien, dans votre établissement ou au CIO. Il vous apportera un conseil personnalisé et des informations adaptées à votre situation.

Le conseiller principal d'éducation (CPE)

Au cœur du fonctionnement quotidien du lycée, il contrôle les effectifs, l'exactitude et l'assiduité des élèves. Il collabore avec les enseignants en échangeant des informations sur le suivi individuel et collectif des élèves. Il participe aux conseils des professeurs et aux conseils de classe. Il est en relation et en contact direct avec les élèves, et s'occupe de l'animation éducative.

Des lieux

Le centre de documentation et d'information (CDI)

C'est le « lieu-ressource » pour la recherche d'informations sur les filières d'études, les diplômes, les métiers, les concours administratifs... Les professeurs-documentalistes pourront vous aider dans vos recherches.

Le centre d'information et d'orientation (CIO)

Le CIO est un service public gratuit de l'Éducation nationale. Il met à disposition, en libre consultation, une documentation approfondie et détaillée sur les secteurs professionnels et les métiers, l'offre de formation dans l'enseignement secondaire et supérieur. Il propose des entretiens individuels avec un conseiller d'orientation-psychologue (COP).

Les salons et les forums

Chaque année, de nombreux salons et forums sont organisés à Paris comme en région. Autant d'occasions de rencontrer des professionnels ou de recueillir des informations sur les universités, les IUT, les classes prépa, les écoles...

Les journées portes ouvertes des établissements

La plupart des établissements organisent des journées portes ouvertes au printemps. N'hésitez pas à visiter ceux qui vous intéressent. Vous pourrez poser des questions à des enseignants et à des étudiants en cours de formation.

↘ Dans l'académie de Grenoble



LES ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITES EN TERMINALE ES

BAC ES	Spécialités de Terminale		●		mathématiques
			◆		sciences sociales et politiques
			★		économie approfondie
ARDECHE					
Lycée Boissy d'Anglas	07104 ANNONAY Cedex	04 75 69 25 50	●	◆	★
Lycée Marcel Gimond	07205 AUBENAS Cedex	04 75 35 40 88	●	◆	★
Lycée polyvalent du Cheylard	07160 LE CHEYLARD	04 75 29 13 66	●	◆	
Lycée Xavier Mallet	07400 LE TEIL Cedex	04 75 92 22 00	●	◆	
Lycée Vincent d'Indy	07006 PRIVAS Cedex	04 75 66 38 00	●	◆	★
Lycée Gabriel Faure	07301 TOURNON-SUR-RHONE Cedex	04 75 08 21 33	●	◆	★
DROME					
Lycée les 3 Sources	26501 BOURG-LÈS-VALENCE Cedex	04 75 82 65 20	●	◆	★
Lycée François-Jean Armorin	26402 CREST Cedex	04 75 25 10 89	●	◆	★
Lycée du Diois	26150 DIE	04 75 22 03 43	●	◆	
Lycée Alain Borne	26216 MONTÉLIMAR Cedex	04 75 92 34 34	●	◆	★
Lycée Roumanille	26110 NYONS	04 75 26 51 00	●	◆	★
Lycée Gustave Jaume	26702 PIERRELATTE Cedex	04 75 04 06 85	●	◆	★
Lycée Albert Triboulet	26102 ROMANS-SUR-ISÈRE Cedex	04 75 72 82 20	●	◆	★
Lycée du Dauphiné	26103 ROMANS-SUR-ISÈRE Cedex	04 75 02 28 93	●	◆	
Lycée polyvalent Henri Laurens	26241 SAINT-VALLIER Cedex	04 75 23 05 66	●	◆	★
Lycée Camille Vernet	26021 VALENCE Cedex	04 75 42 11 55	●	◆	★
Lycée Barthélemy de Laffemas - cité Briffaut	26901 VALENCE Cedex 09	04 75 82 61 30	●	◆	★
Lycée Emile Loubet	26021 VALENCE Cedex	04 75 56 14 14	●	◆	★
ISERE					
Lycée l'Oiselet	38317 BOURGOIN JALLIEU Cedex	04 74 28 08 88	●	◆	★
Lycée Marie Curie	38435 ECHIROLLES Cedex	04 76 33 70 00	●	◆	
Lycée André Argouges	38030 GRENOBLE Cedex 2	04 76 44 48 05			
Lycée Champollion	38026 GRENOBLE Cedex	04 76 85 59 59	●	◆	★
Lycée international Europole	38012 GRENOBLE Cedex	04 38 12 25 00	●	◆	★
Lycée Les Eaux Claires	38030 GRENOBLE Cedex	04 76 70 50 00	●	◆	★
Lycée Emmanuel Mounier	38029 GRENOBLE Cedex 02	04 76 86 64 32	●	◆	★
Lycée Stendhal	38816 GRENOBLE Cedex 01	04 76 54 83 83	●	◆	★
Lycée Hector Berlioz	38260 LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ	04 74 20 69 70	●	◆	★
Lycée de la Matheysine	38350 LA MURE	04 76 81 00 11	●	◆	
Lycée Elie Cartan	38351 LA TOUR DU PIN Cedex	04 74 97 31 55	●	◆	★
Lycée Pravaz	38480 LE PONT DE BEAUVOISIN	04 76 37 10 10	●	◆	★
Lycée polyvalent Philibert Delorme	38081 L'ISLE D'ABEAU Cedex	04 74 27 19 00	●	◆	★
Lycée du Grésivaudan	38240 MEYLAN	04 76 90 30 53	●	◆	★
Lycée Pierre Beghin	38430 MOIRANS	04 76 35 75 00	●	◆	★
Lycée Camille Corot	38510 MORESTEL	04 74 80 28 91	●	◆	★
Lycée Pierre du Terrail	38530 PONTCHARRA	04 76 97 64 21	●	◆	★
Lycée La Pléiade	38232 PONT-DE-CHÉRUY Cedex	04 72 46 92 00	●	◆	★
Ecole des Pupilles de l'air - Lycée de la Défense	38332 SAINT ISMIER Cedex	04 76 00 53 00	●		

Lycée polyvalent La Saulaie	38162 SAINT MARCELLIN Cedex	04 76 64 06 06	●	◆	★
Lycée polyvalent Pablo Neruda	38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES	04 76 25 07 22	●	◆	★
Lycée de l'Edit	38551 SAINT-MAURICE-L'EXIL Cedex	04 74 11 11 80	●	◆	★
Lycée Ella Fitzgerald	38200 SAINT ROMAIN EN GAL	04 74 53 74 53	●	◆	★
Lycée Aristide Bergès	38171 SEYSSINET PARISET Cedex	04 76 26 42 42	●	◆	★
Lycée Marie Reynoard	38190 VILLARD-BONNOT	04 38 92 18 28	●	◆	★
Lycée climatique Jean Prévost	38250 VILLARD DE LANS	04 76 95 14 41	●	◆	
Lycée Léonard de Vinci	38091 VILLEFONTAINE Cedex	04 74 96 44 55	●	◆	★
Lycée Portes de l'Oisans	38220 VIZILLE	04 76 68 09 22	●	◆	★
Lycée Edouard Herriot	38506 VOIRON Cedex	04 76 67 02 02	●	◆	★
SAVOIE					
Lycée polyvalent Marlioz	73102 AIX LES BAINS Cedex	04 79 35 25 09	●	◆	★
Lycée Jean Moulin	73202 ALBERTVILLE Cedex	04 79 32 49 03	●	◆	★
Lycée Louis Armand	73020 CHAMBÉRY Cedex	04 79 72 30 30	●	◆	★
Lycée Monge	73000 CHAMBÉRY	04 79 33 39 09	●	◆	
Lycée Vaugelas	73006 CHAMBÉRY Cedex	04 79 62 19 62	●	◆	★
Lycée Saint Exupéry	73704 BOURG-SAINT-MAURICE Cedex	04 79 07 01 96		◆	
Lycée du Granier	73492 LA RAVOIRE Cedex	04 79 71 00 10	●	◆	★
Lycée Ambroise Croizat	73604 MOUTIERS Cedex	04 79 24 21 77	●	◆	★
Lycée Paul Héroult	73302 SAINT JEAN DE MAURIENNE	04 79 64 10 11	●	◆	★
HAUTE-SAVOIE					
Lycée Baudelaire	74991 ANNECY Cedex 09	04 50 69 07 70	●	◆	★
Lycée Berthollet	74008 ANNECY Cedex	04 50 51 38 64	●	◆	★
Lycée Gabriel Fauré	74008 ANNECY Cedex	04 50 45 20 38	●	◆	★
Lycée des Glières	74107 ANNEMASSE Cedex	04 50 43 93 20	●	◆	★
Lycée Jean Monnet	74106 ANNEMASSE Cedex	04 50 87 18 36	●	◆	★
Lycée Guillaume Fichet	74136 BONNEVILLE Cedex	04 50 97 20 62	●	◆	★
Lycée polyvalent Roger Frison Roche	74401 CHAMONIX-MONT-BLANC Cedex	04 50 53 15 16	●	◆	
Lycée Charles Poncet	74302 CLUSES Cedex	04 50 89 36 20	●	◆	★
Lycée Anna de Noailles	74500 EVIAN LES BAINS	04 50 75 02 98	●	◆	★
Lycée Mont Blanc René Dayve	74190 PASSY	04 50 78 14 43	●	◆	★
Lycée Louis Lachenal	74372 PRINGY Cedex	04 50 27 20 96			rentrée 2013 ouverture en 1ère
Lycée général et technologique de l'Albanais	74152 RUMILLY Cedex	04 50 01 56 20	●	◆	★
Lycée Madame de Staël	74163 SAINT JULIEN EN GENEVOIS	04 50 49 21 55	●	◆	★
Lycée de la Versoie	74203 THONON LES BAINS Cedex	04 50 71 11 08	●	◆	★

LES ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITES EN TERMINALE ES

BAC ES

Spécialités de Terminale

- mathématiques
- ◆ sciences sociales et politiques
- ★ économie approfondie

ARDECHE

Lycée privé Jules Froment	07201 AUBENAS Cedex	04 75 93 80 00	●	◆	★
Lycée privé Vernet	07700 BOURG-SAINT-ANDÉOL	04 75 54 52 50	●		★
Lycée privé du Sacré-Coeur	07000 PRIVAS	04 75 64 12 76	●	◆	
Lycée général privé du Sacré-Coeur	07301 TOURNON Cedex	04 75 08 03 89	●	◆	★

DROME

Lycée privé Saint-Bonnet	26330 CHATEAUNEUF DE GALAURE	04 75 68 55 00	●		★
Lycée privé Chabrillan	26207 MONTÉLIMAR Cedex	04 75 00 60 20	●	◆	
Lycée privé Saint-Maurice	26106 ROMANS-SUR-ISÈRE Cedex	04 75 05 63 00	●	◆	
Lycée privé Notre-Dame	26000 VALENCE	04 75 82 13 60	●	◆	★
Lycée privé Saint-Victor	26000 VALENCE	04 75 44 12 70	●	◆	

ISERE

Lycée privé ITEC-Boisfleury	38701 CORENC Cedex	04 76 90 12 16	●	◆	★
Lycée privé Sainte-Cécile	38260 CÔTE-SAINT-ANDRÉ (LA)	04 74 20 31 88	●	◆	
Lycée privé Externat privé Notre-Dame	38100 GRENOBLE	04 76 86 68 10	●	◆	
Lycée privé Pierre Termier	38000 GRENOBLE	04 76 54 57 81	●	◆	★
Lycée privé Jeanne d'Arc	38550 PÉAGE-DE-ROUSSILLON (LE)	04 74 86 28 38	●	◆	
Lycée polyvalent privé Saint-Marc	38312 NIVOLAS-VERMELLE Cedex	04 74 92 11 60	●	◆	★
Lycée général et technologique privé Robin	38204 VIENNE Cedex	04 74 53 01 21	●	◆	★
Institution privée Saint-Charles	38217 VIENNE Cedex	04 74 53 77 15	●	◆	★
Lycée privé Notre-Dame des Victoires	38506 VOIRON Cedex	04 76 05 07 24	●	◆	
Sainte-Marie site de la Verpillière (antenne Sainte-Marie de Lyon)	38293 VERPILLIÈRE (LA) Cedex	04 74 94 01 32	●		

SAVOIE

Lycée privé Tomer Debora	73100 AIX LES BAINS	04 79 61 07 77	●		
Lycée privé Jeanne d'Arc	73203 ALBERTVILLE Cedex	04 79 31 12 28	●	◆	
Lycée privé Saint-Ambroise	73000 CHAMBÉRY Cedex	04 79 33 12 55	●	◆	★

HAUTE-SAVOIE

Lycée privé Sainte-Croix des Neiges	74360 ABONDANCE	04 50 73 01 20	●	◆	
Lycée privé Saint-Michel	74007 ANNECY Cedex	04 50 45 05 20	●	◆	★
Lycée polyvalent Saint-Jean Bosco - Les Cordeliers	74301 CLUSES Cedex	04 50 98 08 86		◆	★
Lycée privé Sainte-famille	74805 ROCHE-SUR-FORON (LA) Cedex	04 50 03 17 17	●	◆	
Lycée privé Demotz de la Salle	74150 RUMILLY Cedex	04 50 01 22 52	●	◆	
Lycée privé Présentation de Marie	74163 SAINT JULIEN EN GENEVOIS Cedex	04 50 49 21 35	●		★
Lycée privé Saint-Joseph	74703 SALLANCHES Cedex	04 50 58 10 15	●	◆	
Lycée privé Saint-Joseph	74230 THONES	04 50 02 00 66	●	◆	
Lycée privé Saint-Joseph	74202 THONON LES BAINS	04 50 71 34 43	●	◆	★
Lycée privé Saint-François	74100 VILLE-LA-GRAND	04 50 37 76 01	●		★

LES ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITES EN TERMINALE L

BAC L	Spécialités de Terminale		●	■	◆	★	▲	mathématiques
								langues
								langues anciennes
								droit et grands enjeux du monde contemporain
								lettres art
ARDECHE								
								LV3
Lycée Boissy d'Anglas	07104 ANNONAY Cedex	04 75 69 25 50	●	■				italien japonais Grec ancien ▲ arts plastiques
Lycée Marcel Gimond	07205 AUBENAS Cedex	04 75 35 40 88	●	■			★	chinois italien
Lycée polyvalent du Cheylard	07160 LE CHEYLARD	04 75 29 13 66	●	■				▲ arts plastiques
Lycée Xavier Mallet	07400 LE TEIL Cedex	04 75 92 22 00	●	■			★	espagnol italien
Lycée Vincent d'Indy	07006 PRIVAS Cedex	04 75 66 38 00	●	■			★	chinois italien ▲ arts plastiques
Lycée Gabriel Faure	07301 TOURNON-SUR-RHONE Cedex	04 75 08 21 33	●	■				allemand italien
DROME								
Lycée les 3 Sources	26501 BOUR-LÈS-VALENCE Cedex	04 75 82 65 20	●	■			★	
Lycée François-Jean Armorin	26402 CREST Cedex	04 75 25 10 89	●	■				espagnol
Lycée du Diois	26150 DIE	04 75 22 03 43	●	■				espagnol
Lycée Alain Borne	26216 MONTÉLIMAR Cedex	04 75 92 34 34	●	■				italien ▲ arts plastiques
Lycée Roumanille	26110 NYONS	04 75 26 51 00	●	■				italien
Lycée Gustave Jaume	26702 PIERRELATTE Cedex	04 75 04 06 85	●	■			★	italien
Lycée Albert Triboulet	26102 ROMANS-SUR-ISÈRE Cedex	04 75 72 82 20	●	■				espagnol italien ▲ arts plastiques
Lycée Emile Loubet	26021 VALENCE Cedex	04 75 56 14 14	●	■				chinois espagnol ▲ Théâtre
Lycée Barthélemy de Laffemas - cité Briffaut	26901 VALENCE Cedex 09	04 75 82 61 30	●	■			★	
Lycée Camille Vernet	26021 VALENCE Cedex	04 75 42 11 55		■				italien russe ▲ arts plastiques-cinéma audiovisuel-musique
Lycée polyvalent Henri Laurens	26241 SAINT-VALLIER Cedex	04 75 23 05 66	●	■				italien
ISERE								
Lycée l'Oiselet	38317 BOURGOIN JALLIEU Cedex	04 74 28 08 88	●	■				chinois italien
Lycée Marie Curie	38435 ECHIROLLES Cedex	04 76 33 70 00	●	■			★	
Lycée André Argouges	38030 GRENOBLE Cedex 2	04 76 44 48 05		■				chinois italien
Lycée Champollion	38026 GRENOBLE Cedex	04 76 85 59 59	●	■				russe portugais ▲ arts plastiques musique
Lycée international Europe	38012 GRENOBLE Cedex	04 38 12 25 00	●	■				espagnol italien
Lycée Les Eaux Claires	38030 GRENOBLE Cedex	04 76 70 50 00	●	■				italien
Lycée Emmanuel Mounier	38029 GRENOBLE Cedex 02	04 76 86 64 32	●	■				arabe chinois italien ▲ arts plastiques
Lycée Stendhal	38816 GRENOBLE Cedex 01	04 76 54 83 83	●	■				espagnol italien ▲ danse-théâtre
Lycée Hector Berlioz	38260 LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ	04 74 20 69 70		■				italien
Lycée de la Matheysine	38350 LA MURE	04 76 81 00 11	●	■				italien
Lycée Elie Cartan	38351 LA TOUR DU PIN Cedex	04 74 97 31 55		■				italien ▲ arts plastiques
Lycée Pravaz	38480 LE PONT DE BEAUVOISIN	04 76 37 10 10	●	■			★	italien

Lycée polyvalent Philibert Delorme	38081 L'ISLE D'ABEAU Cedex	04 74 27 19 00	●	■	espagnol italien		★	
Lycée du Grésivaudan	38240 MEYLAN	04 76 90 30 53	●	■	italien			
Lycée Pierre Beghin	38430 MOIRANS	04 76 35 75 00		■	italien		★	▲ arts plastiques
Lycée Camille Corot	38510 MORESTEL	04 74 80 28 91	●	■	espagnol italien			
Lycée Pierre du Terrail	38530 PONTCHARRA	04 76 97 64 21	●	■	espagnol			▲ arts plastiques
Lycée La Pléiade	38232 PONT-DE-CHÉRUY Cedex	04 72 46 92 00	●	■	espagnol italien portugais			
Ecole des Pupilles de l'air - Lycée de la Défense	38332 SAINT ISMIER Cedex	04 76 00 53 00		■				▲ cinéma audiovisuel
Lycée polyvalent La Saulaie	38162 SAINT MARCELLIN Cedex	04 76 64 06 06	●	■	portugais			
Lycée polyvalent Pablo Neruda	38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES	04 76 25 07 22	●	■	italien			
Lycée de l'Edit	38551 SAINT MAURICE-L'EXIL Cedex	04 74 11 11 80	●	■				
Lycée Ella Fitzgerald	38200 ST ROMAIN EN GAL	04 74 53 74 53	●	■	italien			
Lycée Aristide Bergès	38171 SEYSSINET PARISET Cedex	04 76 26 42 42	●	■				
Lycée Marie Reynoard	38190 VILLARD-BONNOT	04 38 92 18 28	●	■				
Lycée climatique Jean Prévost	38250 VILLARD DE LANS	04 76 95 14 41	●	■	italien			
Lycée Léonard de Vinci	38091 VILLEFONTAINE Cedex	04 74 96 44 55	●	■				▲ cinéma audiovisuel
Lycée Portes de l'Oisans	38220 VIZILLE	04 76 68 09 22		■	allemand			▲ arts plastiques
Lycée Edouard Herriot	38506 VOIRON Cedex	04 76 67 02 02	●	■	italien			▲ histoire des arts-théâtre

SAVOIE

Lycée Jean Moulin	73202 ALBERTVILLE Cedex	04 79 32 49 03	●	■			★	▲ arts plastiques-histoire des arts
Lycée polyvalent Marlioz	73102 AIX LES BAINS Cedex	04 79 35 25 09		■	espagnol italien		★	
Lycée Louis Armand	73020 CHAMBÉRY Cedex	04 79 72 30 30		■	chinois			▲ cinéma audiovisuel
Lycée Vaugelas	73006 CHAMBÉRY Cedex	04 79 62 19 62	●	■	allemand espagnol russe			▲ musique-théâtre
Lycée du Granier	73492 LA RAVOIRE Cedex	04 79 71 00 10		■	espagnol		★	▲ arts plastiques
Lycée Ambroise Croizat	73604 MOUTIERS Cedex	04 79 24 21 77	●	■				
Lycée Paul Héroult	73302 SAINT JEAN DE MAURIENNE Cedex	04 79 64 10 11	●	■	espagnol			

HAUTE-SAVOIE

Lycée Baudelaire	74991 ANNECY Cedex 09	04 50 69 07 70	●	■	espagnol italien			▲ histoire des arts musique-théâtre
Lycée Berthollet	74008 ANNECY Cedex	04 50 51 38 64	●	■	italien russe			
Lycée Gabriel Fauré	74008 ANNECY Cedex	04 50 45 20 38	●	■	chinois		★	▲ arts plastiques-cinéma audiovisuel
Lycée des Glières	74107 ANNEMASSE Cedex	04 50 43 93 20	●	■	espagnol portugais		★	▲ arts plastiques
Lycée Guillaume Fichet	74136 BONNEVILLE Cedex	04 50 97 20 62	●	■	italien portugais			
Lycée Charles Poncet	74302 CLUSES Cedex	04 50 89 36 20	●	■	allemand			
Lycée Anna de Noailles	74500 EVIAN LES BAINS	04 50 75 02 98	●	■	italien			
Lycée Mont Blanc René Dayve	74190 PASSY	04 50 78 14 43	●	■	allemand italien russe			
Lycée général et technologique de l'Albanais	74152 RUMILLY Cedex	04 50 01 56 20	●	■	italien			
Lycée Madame de Staël	74163 SAINT JULIEN EN GENÈVOIS Cedex	04 50 49 21 55	●	■	italien			
Lycée de la Versoie	74203 THONON LES BAINS Cedex	04 50 71 11 08	●	■	espagnol italien russe		★	▲ arts plastiques

LES ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITES EN TERMINALE L

BAC L	Spécialités en Terminale	LES ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITES EN TERMINALE L					
		●	mathématiques				
		■	lettres langues				
		◆	lettres classiques (grec ou latin)				
		★	droit et grands enjeux du monde contemporain				
▲	lettres art						
ARDECHE							
Lycée polyvalent privé Saint-Denis	07104 ANNONAY Cedex	04 75 69 28 00	●	■		▲ arts plastiques	
Lycée privé Jules Froment	07201 AUBENAS Cedex	04 75 93 80 00	●	■	◆ grec		
Lycée privé Vernet	07700 BOURG-SAINT-ANDÉOL	04 75 54 52 50	●	■			
Lycée privé du Sacré-Coeur	07000 PRIVAS	04 75 64 12 76	●	■		▲ arts plastiques	
Lycée général privé du Sacré-Coeur	07301 TOURNON Cedex	04 75 08 03 89	●	■		★	
DROME							
Lycée privé de Jeunes Filles	26330 CHATEAUNEUF DE GALAURE	04 75 68 79 75	●	■			
Lycée privé Saint-Bonnet	26330 CHATEAUNEUF DE GALAURE	04 75 68 55 00	●	■			
Lycée privé Chabrillan	26207 MONTÉLIMAR Cedex	04 75 00 60 21	●	■			
Lycée privé Saint-Maurice	26106 ROMANS-SUR-ISÈRE Cedex	04 75 05 63 09	●	■	◆ grec	▲ Théâtre	
Lycée privé Notre-Dame	26000 VALENCE	04 75 82 13 64	●	■		▲ Théâtre	
Lycée privé Saint-Victor	26000 VALENCE	04 75 40 17 72	●	■			
ISERE							
Lycée privé Sainte-Cécile	38260 CÔTE-SAINT-ANDRÉ (LA)	04 74 20 31 88	●	■		▲ cinéma audiovisuel	
Lycée privé Pierre Termier	38000 GRENOBLE	04 76 54 57 81	●	■			
Lycée privé Jeanne d'Arc	38550 PÉAGE-DE-ROUSSILLON (LE)	04 74 86 28 38	●	■	◆ grec		
Lycée général et technologique privé Robin Saint Vincent de Paul	38204 VIENNE Cedex	04 74 53 01 21	●	■		★	
Lycée privé Notre-Dame des Victoires	38506 VOIRON Cedex	04 76 05 07 24	●	■			
Lycée privé Externat privé Notre-Dame	38100 GRENOBLE	04 76 86 68 10	●	■		▲ arts plastiques Théâtre	
Institution privée Saint-Charles	38217 VIENNE Cedex	04 74 53 77 15	●	■		★	
Lycée polyvalent privé Saint-Marc	38312 NIVOLAS-VERMELLE Cedex	04 74 92 11 60	●	■		★	
Lycée privé ITEC-Boisfleury	38701 CORENC Cedex	04 76 90 12 16	●	■		★	
Sainte-Marie site de la Verpillière (antenne Sainte-Marie de Lyon)	38293 VERPILLIÈRE (LA) Cedex	04 74 94 01 32	●	■			
SAVOIE							
Lycée privé Jeanne d'Arc	73203 ALBERTVILLE Cedex	04 79 31 12 29	●	■			
Lycée privé Saint-Ambroise	73000 CHAMBÉRY Cedex	04 79 75 33 59	●	■	◆ grec		

HAUTE-SAVOIE						
Lycée privé Saint-Michel	74007 ANNECY Cedex	04 50 45 05 20	●	■		
Lycée privé Sainte-famille	74805 ROCHE-SUR-FORON (LA) Cedex	04 50 03 17 17	●	■	◆ latin	
Lycée privé Présentation de Marie	74163 SAINT JULIEN EN GENEVOIS Cedex	04 50 49 21 35	●	■		
Lycée privé Saint-Joseph	74703 SALLANCHES Cedex	04 50 58 10 15	●	■	◆ latin	
Lycée privé Saint-Joseph	74230 THONES	04 50 02 00 66	●	■		▲ arts plastiques cinéma audiovisuel
Lycée privé Saint-Joseph	74202 THONON LES BAINS	04 50 71 34 43	●	■		
Lycée privé Saint-François	74100 VILLE-LA-GRAND	04 50 37 76 01	●	■		
Lycée polyvalent Saint-Jean Bosco - Les Cordeliers	74301 CLUSES Cedex	04 50 98 08 86	●			
Lycée privé Sainte-Croix des Neiges	74360 ABONDANCE	04 50 73 01 20	●	■		
Lycée privé Demotz de la Salle	74150 RUMILLY Cedex	04 50 01 22 52	●	■		

LES ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITES EN TERMINALE S

BAC S

Spécialités de Terminale



sciences de la vie et de la terre



physique chimie



mathématiques



informatique et sciences du numérique



écologie agronomie et territoires

ARDECHE

Lycée agricole Olivier de Serres	07205 AUBENAS Cedex	Quartier Saint Martin	04 75 35 17 55						
Lycée Astier	07205 AUBENAS Cedex	quartier Roqua	04 75 35 09 77						
Lycée Marcel Gimond	07205 AUBENAS Cedex	boulevard de l'Europe	04 75 35 40 88						
Lycée Boissy d'Anglas	07104 ANNONAY Cedex	50 avenue Jaurès	04 75 69 25 50						
Lycée Gabriel Faure	07301 TOURNON-SUR-RHONE Cedex	place Stéphane Mallarmé	04 75 08 21 33						
Lycée polyvalent du Cheylard	07160 LE CHEYLARD	quartier Plaisance	04 75 29 13 66						
Lycée Xavier Mallet	07400 LE TEIL Cedex	rue Frédéric Mistral	04 75 92 22 00						
Lycée Vincent d'Indy	07006 PRIVAS Cedex	9 boulevard du Lycée	04 75 66 38 00						

DROME

Lycée agricole Le Valentin	26500 BOURG-LÈS-VALENCE	avenue de Lyon	04 75 83 33 55						
Lycée les 3 Sources	26501 BOURG-LÈS-VALENCE Cedex	81 chemin du Valentin	04 75 82 65 20						
Lycée François-Jean Armorin	26402 CREST Cedex	35 avenue Henri Grand	04 75 25 10 89						
Lycée du Diois	26150 DIE	place Saint-Pierre	04 75 22 03 43						
Lycée Alain Borne	26216 MONTÉLIMAR Cedex	10 place du Théâtre	04 75 92 34 34						
Lycée les Catalins	26216 MONTÉLIMAR Cedex	24 avenue des Catalins	04 75 00 76 76						
Lycée Roumanille	26110 NYONS	avenue Draye de Meyne	04 75 26 51 00						
Lycée Gustave Jaume	26702 PIERRELATTE Cedex	avenue Henri Becquerel	04 75 04 06 85						
Lycée Albert Triboulet	26102 ROMANS-SUR-ISÈRE Cedex	avenue Gambetta	04 75 72 82 20						
Lycée du Dauphiné	26103 ROMANS-SUR-ISÈRE Cedex	boulevard Rémy Roure	04 75 02 28 93						
Lycée polyvalent Henri Laurens	26241 SAINT-VALLIER Cedex	quartier des Rioux	04 75 23 05 66						
Lycée Barthélemy de Laffemas - cité Briffaut	26901 VALENCE Cedex 09	rue Barthélemy de Laffemas	04 75 82 61 30						
Lycée Camille Vernet	26021 VALENCE Cedex	160 rue Faventines	04 75 42 11 55						
Lycée Emile Loubet	26021 VALENCE Cedex	2 rue du Lycée	04 75 56 14 14						
Lycée Jules Algoud - cité Briffaut	26901 VALENCE Cedex 09	rue Barthélémy de Laffemas	04 75 82 61 30						

ISERE

Lycée l'Oiselet	38317 BOURGOIN JALLIEU Cedex	rue Marion prolongée	04 74 28 08 88						
Lycée Marie Curie	38435 ECHIROLLES Cedex	avenue du 8 Mai 1945	04 76 33 70 00						
Lycée André Argouges	38030 GRENOBLE Cedex 2	61 rue Léon Jouhaux	04 76 44 48 05						
Lycée Champollion	38026 GRENOBLE Cedex	1 cours La Fontaine	04 76 85 59 59						
Lycée Emmanuel Mounier	38029 GRENOBLE Cedex 02	6 avenue Marcelin Berthelot	04 76 86 64 32						
Lycée Les Eaux Claires	38030 GRENOBLE Cedex	7 rue de Dunkerque	04 76 70 50 00						
Lycée international Europol	38012 GRENOBLE Cedex	4 place de Sfax	04 38 12 25 00						
Lycée Stendhal	38816 GRENOBLE Cedex 01	1 bis place Jean Achard	04 76 54 83 83						
Lycée polyvalent Vaucanson	38030 GRENOBLE Cedex 02	27 rue Anatole France	04 76 96 55 18						

Lycée Hector Berlioz	38260 LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ	place de l'Europe	04 74 20 69 70	■	◆	★		
Lycée agricole de la Côte Saint André	38260 LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ	57 avenue Charles de Gaulle	04 74 20 40 77					✿
Lycée de la Matheysine	38350 LA MURE	3 rue Lesdiquières	04 76 81 00 11	■	◆	★		
Lycée Elie Cartan	38351 LA TOUR DU PIN Cedex	square de la libération	04 74 97 31 55	■	◆	★		
Lycée Pravaz	38480 LE PONT DE BEAU-VOISIN	257 rue du pré St Martin	04 76 37 10 10	■	◆	★	▲	
Lycée polyvalent Philibert Delorme	38081 L'ISLE D'ABEAU Cedex	68 boulevard Saint-Hubert	04 74 27 19 00	■	◆	★		
Lycée du Grésivaudan	38240 MEYLAN	1 avenue du Taillefer	04 76 90 30 53	■	◆	★	▲	
Lycée Pierre Beghin	38430 MOIRANS	76 rue de la Roche Brune	04 76 35 75 00	■	◆	★		
Lycée Camille Corot	38510 MORESTEL	454 rue Paul Claudel	04 74 80 28 91	■	◆	★		
Lycée Pierre du Terrail	38530 PONTCHARRA	avenue du Lycée	04 76 97 64 21	■	◆	★	▲	
Lycée La Pléiade	38232 PONT-DE-CHÉRY Cedex	rue du Repos	04 72 46 92 00	■	◆	★	▲	
Ecole des Pupilles de l'air - Lycée de la Défense	38332 SAINT ISMIER Cedex	1 allée Saint-Exupéry	04 76 00 53 00	■	◆	★		
Lycée polyvalent La Saulaie	38162 SAINT MARCELLIN Cedex	la Saulaie	04 76 64 06 06	■	◆	★		
Lycée polyvalent Pablo Neruda	38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES	35 rue Henri Wallon	04 76 25 07 22	■	◆	★	▲	
Lycée de l'Edit	38551 SAINT-MAURICE-L'EXIL Cedex	24 avenue du lycée, Roussillon	04 74 11 11 80	■	◆	★		
Lycée Ella Fitzgerald	38200 ST ROMAIN EN GAL	Route nationale	04 74 53 74 53	■	◆	★	▲	
Lycée Aristide Bergès	38171 SEYSSINET PARISSET Cedex	30 avenue Aimé Bouchayer	04 76 26 42 42	■	◆	★	▲	
Lycée Galilée	38209 VIENNE Cedex						▲	
Lycée Marie Reynoard	38190 VILLARD-BONNOT	20 rue Louis Néel	04 38 92 18 28	■	◆	★	▲	
Lycée climatique Jean Prévost	38250 VILLARD DE LANS	470 rue de Tintaine	04 76 95 14 41	■		★		
Lycée Léonard de Vinci	38091 VILLEFONTAINE Cedex	boulevard de Villefontaine	04 74 96 44 55	■	◆	★		
Lycée Portes de l'Oisans	38220 VIZILLE	960 avenue Aristide Briand	04 76 68 09 22	■	◆	★	▲	
Lycée Edouard Herriot	38506 VOIRON Cedex	avenue Edouard Herriot	04 76 67 02 02	■	◆	★	▲	
Lycée polyvalent Ferdinand Buisson	38506 VOIRON Cedex	21 boulevard Edouard Kofler	04 76 05 83 90				▲	

SAVOIE

Lycée polyvalent Marlioz	73102 AIX LES BAINS Cedex	chemin du lycée	04 79 35 25 09	■	◆	★	▲	
Lycée Jean Moulin	73202 ALBERTVILLE Cedex	12 rue Félix Chautemps	04 79 32 49 03	■	◆	★		
Lycée Saint Exupéry	73704 BOURG-SAINT-MAURICE Cedex			■	◆	★		
Lycée Louis Armand	73020 CHAMBÉRY Cedex	321 rue du grand champ	04 79 72 30 30	■	◆	★		
Lycée Monge	73000 CHAMBÉRY	119 avenue Marius Berroir	04 79 33 39 09	■	◆	★		
Lycée Vaugelas	73006 CHAMBÉRY Cedex	8 rue J P Veyrat	04 79 62 19 62	■	◆	★	▲	
Reinach formations - Lycée agricole de Savoie	73290 LA MOTTE-SERVOLEX	Domaine Reinach	04 79 25 41 80					✿
Lycée du Granier	73492 LA RAVOIRE Cedex	185 avenue Joseph Fontanet	04 79 71 00 10	■	◆	★		
Lycée Ambroise Croizat	73604 MOUTIERS Cedex	244 avenue de la Libération	04 79 24 21 77	■	◆	★		
Lycée Paul Héroult	73302 SAINT JEAN DE MAURIENNE Cedex	307 avenue du Mont Cenis	04 79 64 10 11	■	◆	★	▲	
Lycée polyvalent René Perrin	73400 UGINE	41 rue René Perrin	04 79 37 30 55	■	◆	★	▲	

HAUTE-SAVOIE

Lycée Berthollet	74008 ANNECY Cedex	9 boulevard du lycée	04 50 51 38 64	■	◆	★		
Lycée Gabriel Fauré	74008 ANNECY Cedex	2 avenue du Rhône	04 50 45 20 38	■	◆	★		
Lycée des Glières	74107 ANNEMASSE Cedex	2 A avenue de Verdun	04 50 43 93 20	■	◆	★		
Lycée Jean Monnet	74106 ANNEMASSE Cedex	1 place de Lattre de Tassigny	04 50 87 18 36	■	◆	★	▲	
Lycée Guillaume Fichet	74136 BONNEVILLE Cedex	219 rue de Pressy	04 50 97 20 62	■	◆	★	▲	
Lycée polyvalent Roger Frison Roche	74401 CHAMONIX-MONT-BLANC Cedex	promenade du Fori	04 50 53 15 16	■	◆	★		
Lycée Charles Poncet	74302 CLUSES Cedex	1 avenue Charles Poncet	04 50 89 36 20	■	◆	★	▲	
Lycée Baudelaire	74991 CRAN GEVRIER Cedex 09	9 rue du Capitaine Anjot	04 50 69 07 70	■	◆	★	▲	
Lycée Anna de Noailles	74500 EVIAN LES BAINS	2 avenue Anna de Noailles	04 50 75 02 98	■	◆	★	▲	
Ecole nationale des industries du lait et des viandes	74805 LA ROCHE-SUR-FORON Cedex	212 rue Anatole France	04 50 03 01 03					♻️
Lycée Mont Blanc René Dayve	74190 PASSY	rue René Dayve	04 50 78 14 43	■	◆	★		
Lycée Louis Lachenal	74372 PRINGY Cedex	335 route de Champ Farçon	04 50 27 20 96	■	◆	★		
Lycée général et technologique de l'Albanais	74152 RUMILLY Cedex	rue du Lycée	04 50 01 56 20	■	◆	★	▲	
Lycée Madame de Staël	74163 SAINT JULIEN EN GENEVOIS Cedex	16 Route de Thairy	04 50 49 21 55	■	◆	★		
Lycée de la Versoie	74203 THONON LES BAINS Cedex	12 avenue du Forchat	04 50 71 11 08	■	◆	★	▲	

ENSEIGNEMENT SPECIFIQUE EN S

BAC S

Sciences de l'ingénieur (1re et terminale)

ARDECHE

Lycée Astier	07205 AUBENAS Cedex	quartier Roqua	04 75 35 09 77
Lycée Boissy d'Anglas	07104 ANNONAY Cedex	50 avenue Jaurès	04 75 69 25 50

DROME

Lycée les Catalins	26216 MONTÉLIMAR Cedex	24 avenue des Catalins	04 75 00 76 76
Lycée du Dauphiné	26103 ROMANS-SUR-ISÈRE Cedex	boulevard Rémy Roure	04 75 02 28 93
Lycée Jules Algoud - cité Briffaut	26901 VALENCE Cedex 09	rue Barthélémy de Laffemas	04 75 82 61 30

ISERE

Lycée l'Oiselet	38317 BOURGOIN JALLIEU Cedex	rue Marion prolongée	04 74 28 08 88
Lycée André Argouges	38030 GRENOBLE Cedex 2	61 rue Léon Jouhaux	04 76 44 48 05
Lycée Champollion	38026 GRENOBLE Cedex	1 cours La Fontaine	04 76 85 59 59
Lycée polyvalent Vaucanson	38030 GRENOBLE Cedex 02	27 rue Anatole France	04 76 96 55 18
Lycée Pravaz	38480 LE PONT DE BEAUVOISIN	257 rue du pré St Martin	04 76 37 10 10
Lycée du Grésivaudan	38240 MEYLAN	1 avenue du Taillefer	04 76 90 30 53
Lycée La Pléiade	38232 PONT-DE-CHÉRUY Cedex	rue du Repos	04 72 46 92 00
Lycée polyvalent Pablo Neruda	38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES	35 rue Henri Wallon	04 76 25 07 22
Lycée Galilée	38209 VIENNE Cedex	124 avenue Général Leclerc	04 74 53 00 13
Lycée Léonard de Vinci	38091 VILLEFONTAINE Cedex	boulevard de Villefontaine	04 74 96 44 55
Lycée Portes de l'Oisans	38220 VIZILLE	960 avenue Aristide Briand	04 76 68 09 22
Lycée polyvalent Ferdinand Buisson	38506 VOIRON Cedex	21 boulevard Edouard Kofler	04 76 05 83 90

SAVOIE

Lycée Louis Armand	73020 CHAMBÉRY Cedex	321 rue du grand champ	04 79 72 30 30
Lycée Monge	73000 CHAMBÉRY	119 avenue Marius Berroir	04 79 33 39 09
Lycée Paul Héroult	73302 SAINT JEAN DE MAURIENNE Cedex	307 avenue du Mont Cenis	04 79 64 10 11
Lycée polyvalent René Perrin	73400 UGINE	41 rue René Perrin	04 79 37 30 55

HAUTE-SAVOIE

Lycée Jean Monnet	74106 ANNEMASSE Cedex	1 place de Lattre de Tassigny	04 50 87 18 36
Lycée Charles Poncet	74302 CLUSES Cedex	1 avenue Charles Poncet	04 50 89 36 20
Lycée Anna de Noailles	74500 EVIAN LES BAINS	2 avenue Anna de Noailles	04 50 75 02 98
Lycée Mont Blanc René Dayve	74190 PASSY	rue René Dayve	04 50 78 14 43
Lycée Louis Lachenal	74372 PRINGY Cedex	335 route de Champ Farçon	04 50 27 20 96
Lycée général et technologique de l'Albanais	74152 RUMILLY Cedex	rue du Lycée	04 50 01 56 20

LES ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITES EN TERMINALE S

BAC S

Spécialités en Terminale

■	Sciences de la vie et de la terre
◆	Physique chimie
★	Mathématiques
▲	Informatique et sciences du numérique

ARDECHE

Lycée polyvalent privé Saint-Denis	07104 ANNONAY Cedex	04 75 69 28 00	■	◆	★	▲
Lycée privé Jules Froment	07201 AUBENAS Cedex	04 75 93 80 00	■	◆	★	
Lycée privé Marie Rivier	07700 BOURG-SAINT-ANDÉOL	04 75 54 52 50	■	◆	★	
Lycée privé du Sacré-Coeur	07000 PRIVAS	04 75 64 12 76	■	◆	★	
Lycée général privé du Sacré-Coeur	07301 TOURNON Cedex	04 75 08 03 89	■	◆	★	▲

DROME

Lycée privé de Jeunes Filles	26330 CHATEAUNEUF DE GALAURE	04 75 68 79 75	■	◆	★	
Lycée privé Saint-Bonnet	26330 CHATEAUNEUF DE GALAURE	04 75 68 66 41	■	◆	★	
Lycée privé Chabrillan	26207 MONTÉLIMAR Cedex	04 75 00 60 21	■	◆	★	
Lycée privé Saint-Maurice	26106 ROMANS-SUR-ISÈRE Cedex	04 75 05 63 09	■	◆	★	
Lycée privé Notre-Dame	26000 VALENCE	04 75 82 13 64	■	◆	★	▲
Lycée privé Saint-Victor	26000 VALENCE	04 75 40 17 72	■	◆	★	

ISERE

Lycée privé Sainte-Cécile	38260 CÔTE-SAINT-ANDRÉ (LA)	04 74 20 31 88	■	◆	★	▲
Lycée privé ITEC-Boisfleury	38701 CORENC Cedex	04 76 90 12 16	■	◆	★	
Lycée privé Externat privé Notre-Dame	38100 GRENOBLE	04 76 86 68 10	■	◆	★	
Lycée privé Pierre Termier	38000 GRENOBLE	04 76 54 57 81	■	◆	★	▲
Lycée polyvalent privé Saint-Marc	38312 NIVOLAS-VERMELLE Cedex	04 74 92 11 60	■	◆	★	
Lycée privé Jeanne d'Arc	38550 PÉAGE-DE-ROUSSILLON (LE)	04 74 86 28 38	■	◆	★	
Lycée général et technologique privé Robin	38204 VIENNE Cedex	04 74 53 01 21	■	◆	★	
Institution privée Saint-Charles	38217 VIENNE Cedex	04 74 53 77 15	■	◆	★	
Lycée privé Notre-Dame des Victoires	38506 VOIRON Cedex	04 76 05 07 24	■	◆	★	▲
Sainte-Marie site de la Verpillière (antenne Sainte-Marie de Lyon)	38293 VERPILLIÈRE (LA) Cedex	04 74 94 01 32	■	◆	★	

SAVOIE

Lycée privé Talmudique	73105 AIX LES BAINS Cedex	04 79 88 36 87			★	
Lycée privé Jeanne d'Arc	73203 ALBERTVILLE Cedex	04 79 31 12 29	■	◆	★	
Lycée privé Saint-Ambroise	73000 CHAMBÉRY Cedex	04 79 75 33 59	■	◆	★	

HAUTE-SAVOIE

Lycée privé Sainte-Croix des Neiges	74360 ABONDANCE	04 50 73 01 20	■		★	
Lycée privé Saint-Michel	74007 ANNECY Cedex	04 50 45 05 20	■	◆	★	▲
Lycée polyvalent Saint-Jean Bosco Les Cordeliers	74301 CLUSES Cedex	04 50 98 08 86	■	◆	★	
Lycée privé Sainte-famille	74805 ROCHE-SUR-FORON (LA) Cedex	04 50 03 17 17	■	◆	★	
Lycée privé Demotz de la Salle	74150 RUMILLY Cedex	04 50 01 22 52	■		★	
Lycée privé Présentation de Marie	74163 SAINT JULIEN EN GENEVOIS Cedex	04 50 49 21 35	■	◆	★	
Lycée privé Saint-Joseph	74703 SALLANCHES Cedex	04 50 58 10 15	■	◆	★	
Lycée privé Saint-Joseph	74230 THONES	04 50 02 00 66	■	◆	★	
Lycée privé Saint-Joseph	74202 THONON LES BAINS	04 50 71 34 43	■	◆	★	
Lycée privé Saint-François	74100 VILLE-LA-GRAND	04 50 37 76 01	■	◆	★	

ENSEIGNEMENT SPECIFIQUE EN S

BAC S

Sciences de l'ingénieur (1re et terminale)

ARDECHE

Lycée privé Marie Rivier	07 BOURG-SAINT-ANDEOL	21 avenue Notre-Dame	04 75 54 52 50
--------------------------	-----------------------	----------------------	----------------

ISERE

Lycée privé Saint Marc	38 300 NIVOLAS-VERMELLE	rue Vernay	04 74 92 11 60
------------------------	-------------------------	------------	----------------

SAVOIE

Lycée privé Saint Ambroise	73000 CHAMBÉRY	2 rue Burdin	04 79 33 12 55
----------------------------	----------------	--------------	----------------

HAUTE-SAVOIE

Lycée privé Saint Michel	74 ANNECY	27 faubourg des Balmettes	04 50 45 05 20
--------------------------	-----------	---------------------------	----------------

LES ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITES EN TERMINALE STI2D						
BAC STI2D	Spécialités en Terminale		●	Innovation technologique et éco-conception		
			■	Système d'information et numérique		
			◆	Energies et environnement		
			★	Architecture et construction		
ARDECHE						
Annonay	Boissy d'Anglas	04 75 69 25 50	●		◆	
Annonay	Privé Marc Seguin - St Charles	04 75 32 40 50		■	◆	
Aubenas	Astier	04 75 35 09 77	●		◆	
Bourg- Saint-Andéol	Privé Vernet	04 75 54 52 50			◆	
Le Cheylard	Polyvalent	04 75 29 13 66			◆	
DROME						
Crest	Saint Louis	04 75 25 00 60		■	◆	
Montélimar	Les Catalins	04 75 00 76 76	●	■	◆	★
Romans	Dauphiné	40 75 02 28 93	●		◆	
Valence	Algoud	04 75 82 61 30	●	■	◆	
ISERE						
Bourgoin-Jallieu	L'Oiselet	04 74 28 08 88	●		◆	
Grenoble	Vaucanson	04 76 96 55 18	●	■		
Grenoble	Privé Pierre Termier	04 76 54 57 81	●	■	◆	
Meylan	Grésivaudan	04 76 90 30 53		■		
Nivolas-Vermelle	Privé Saint Marc	04 74 92 11 60		■		
Pont-de-Chéruy	La Pléiade	04 72 46 92 00	●	■		
Pont-de-Beauvoisin	Pravaz	04 76 37 10 10			◆	
Saint Martin d'Hères	Pablo Neruda	04 76 25 07 22			◆	
Sassenage	Roger Deschaux	04 76 85 96 10			◆	★
Vienne	Galilée	04 74 53 00 13	●	■	◆	★
Vizille	Portes de l'Oisans	04 76 68 09 22	●	■		
Voiron	Ferdinand Buisson	04 76 05 83 90	●		◆	
SAVOIE						
Chambéry	Louis Armand	04 79 72 30 30	●	■		
Chambéry	Monge	04 79 33 39 09	●		◆	★
Chambéry	Privé Saint Ambroise	04 79 33 12 55			◆	
Ugine	René Perrin	04 79 37 30 55	●	■	◆	
Saint Jean de Maurienne	Paul Héroult	04 79 64 10 11		■	◆	
HAUTE-SAVOIE						
Annecy	Privé Saint Michel	04 50 45 05 20	●		◆	
Annemasse	Jean Monnet	04 50 87 18 36	●	■	◆	
Cluses	Charles Poncet	04 50 89 36 20	●	■		
Passy	Mont Blanc René Dayve	04 50 78 14 43	●		◆	★
Pringy Argonnay	Louis Lachenal	04 50 27 20 96	●	■	◆	★
Rumilly	De l'Albanais	04 50 01 56 20	●		◆	

LE BAC STD2A

STD2A

ARDECHE

Lycée André Argouges	61 rue Léon Jouhaux	38039 Grenoble	04 76 44 48 05
----------------------	---------------------	----------------	----------------

DROME

Lycée privé Montplaisir	75 rue Montplaisir	26902 Valence	04 75 82 18 18
-------------------------	--------------------	---------------	----------------

LES ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITES EN TERMINALE STL

STL	Spécialités en Terminale		Biotechnologies	
				sciences physiques et chimiques en laboratoire
ARDECHE				
Lycée Privé St Denis	07104 ANNONAY Cedex	04 75 69 28 00	■	
DROME				
Lycée les Catalins	26216 MONTÉLIMAR Cedex	04 75 00 76 76		★
Lycée Jules Algoud	26 VALENCE	04 75 82 61 30	■	
ISERE				
Lycée André Argouges	38030 GRENOBLE Cedex 2	04 76 44 48 05		★
Lycée Louise Michel	GRENOBLE		■	
Lycée polyvalent Philibert Delorme	38081 L'ISLE D'ABEAU Cedex	04 74 27 19 00	■	
Lycée Galilée	38209 VIENNE Cedex			★
Institution Robin -ST Vincent de Paul	38200 VIENNE	04 74 53 01 21		★
Lycée Portes de l'Oisans	38220 VIZILLE	04 76 68 09 22		★
SAVOIE				
Lycée Louis Armand	73020 CHAMBÉRY Cedex	04 79 72 30 30	■	
HAUTE-SAVOIE				
Lycée Jean Monnet	74 106 ANNEMASSE	04 50 87 18 36		★
Ecole nationale des industries du lait et des viandes	74805 LA ROCHE-SUR-FORON Cedex	04 50 03 01 03	■	
Lycée privé Sainte Famille	74805 LA ROCHE-SUR-FORON Cedex	04 50 03 17 17		★
Lycée Saint Joseph	74202 THONON-LES-BAINS Cedex	04 50 71 34 43	■	

LE BAC ST2S

BAC ST2S

ARDECHE

Lycée Privé Saint Denis	07104 ANNONAY Cedex	1 chemin de la Muette	04 75 69 28 00
Lycée privé Jules Froment	07201 UBENAS Cedex	3 rue Albert Seibel	04 75 93 80 00
Lycée privé du Sacré Cœur	7007 PRIVAS Cedex	6 boulevard de Vernon	04 75 64 12 76
Lycée Gabriel Faure	07301 TOURNON-SUR-RHONE Cedex	place Stéphane Mallarmé	04 75 08 21 33

DROME

Lycée Les catalins	26217 MONTÉLIMAR Cedex	24 avenue des Catalins	04 75 00 76 76
Lycée privé Montplaisir	26902 VALENCE Cedex 09	75 rue Montplaisir	04 75 82 18 18

ISERE

Lycée privé ITEC-Boisfleury	38 700 CORENC	118 avenue de l'Eygala	04 76 90 12 16
Lycée Louise Michel	38031 GRENOBLE Cedex	30 rue Louise Michel	04 38 12 36 00
Lycée privé ISER Bordier	38030 GRENOBLE Cedex 02	26 rue Prosper Mérimée	04 76 22 05 97
Lycée polyvalent Philibert Delorme	38081 L'ISLE D'ABEAU Cedex	68 boulevard Saint-Hubert	04 74 27 19 00
Lycée Saint Marc	38 NIVOLAS VERMELLE	rue Vernay	04 74 92 11 60
Institution Robin - Saint Vincent de Paul	38204 VIENNE Cedex	place Saint-Pierre	04 74 53 01 21
Lycée privé Notre Dame des Victoires	38506 VOIRON Cedex	1 rue de la terrasse	04 76 05 07 24

SAVOIE

Lycée privé Saint Ambroise	73000 CHAMBÉRY	2 rue Burdin	04 79 33 12 55
Lycée du Granier	73492 LA RAVOIRE Cedex	185 avenue Joseph Fontanet	04 79 71 00 10

HAUTE-SAVOIE

Lycée Gabriel Fauré	74008 ANNECY Cedex	2 avenue du Rhône	04 50 45 20 38
Lycée privé Demotz de la Salle	74152 RUMILLY Cedex	2 rue du collège	04 50 01 22 52
Lycée privé Les Bressis	74 SEYNOD	85 route des Creuses	04 50 52 01 22
MFR Le Villaret	74203 THONON LES BAINS Cedex	Le Villaret	04 50 02 00 52
Lycée privé Jeanne d'Arc	74200 THONON LES BAINS	18 bis av Jules Ferry	04 50 71 03 73

LES ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITES EN TERMINALE STMG

BAC STMG

Spécialités en Terminale



ressources humaines et communication



gestion et finance



systèmes d'information de gestion



mercatique (marketing)

ARDECHE

Lycée Boissy d'Anglas	07104 ANNONAY Cedex	50 avenue Jaurès	04 75 69 25 50				
Lycée privé Saint Denis	07104 ANNONAY Cedex	1 chemin de la Muette	04 75 69 28 00				
Lycée Marcel Gimond	07205 AUBENAS Cedex	boulevard de l'Europe	04 75 35 40 88				
Lycée privé Jules Froment	07201 UBENAS Cedex	3 rue Albert Seibel	04 75 93 80 00				
Lycée Xavier Mallet	07400 LE TEIL Cedex	rue Frédéric Mistral	04 75 92 22 00				
Lycée Vincent d'Indy	07006 PRIVAS Cedex	9 boulevard du Lycée	04 75 66 38 00				
Lycée Gabriel Faure	07301 TOURNON-SUR-RHONE Cedex	place Stéphane Mallarmé	04 75 08 21 33				
Lycée privé du Sacré Cœur	07301 TOURNON-SUR-RHONE Cedex	7 avenue de la Gare	04 75 08 03 89				

DROME

Lycée les 3 Sources	26501 BOURG-LÈS-VALENCE Cedex	81 chemin du Valentin	04 75 82 65 20				
Lycée Alain Borne	26216 MONTÉLIMAR Cedex	10 place du Théâtre	04 75 92 34 34				
Lycée Roumanille	26110 NYONS	avenue Draye de Meyne	04 75 26 51 00				
Lycée Gustave Jaume	26702 PIERRELATTE Cedex	avenue Henri Becquerel	04 75 04 06 85				
Lycée du Dauphiné	26103 ROMANS-SUR-ISÈRE Cedex	boulevard Rémy Roure	04 75 02 28 93				
Lycée Barthélemy de Laffemas - cité Briffaut	26901 VALENCE Cedex 09	rue Barthélemy de Laffemas	04 75 82 61 30				
Lycée privé Montpalisir	26902 VALENCE Cedex 09	75 rue Montplaisir	04 75 82 18 18				

ISERE

Lycée l'Oiselet	38317 BOURGOIN JALLIEU Cedex	rue Marion prolongée	04 74 28 08 88				
Lycée privé ITEC-Boisfleury	38 700 CORENC	118 avenue de l'Eygala	04 76 90 12 16				
Lycée Marie Curie	38435 ECHIROLLES Cedex	avenue du 8 Mai 1945	04 76 33 70 00				
Lycée André Argouges	38030 GRENOBLE Cedex 2	61 rue Léon Jouhaux	04 76 44 48 05				
Lycée Les Eaux Claires	38030 GRENOBLE Cedex	7 rue de Dunkerque	04 76 70 50 00				
Lycée Louise Michel	38031 GRENOBLE Cedex	30 rue Louise Michel	04 38 12 36 00				
Lycée Emmanuel Mounier	38029 GRENOBLE Cedex 02	6 avenue Marcelin Berthelot	04 76 86 64 32				
Lycée Hector Berlioz	38260 LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ	place de l'Europe	04 74 20 69 70				
Lycée de la Matheysine	38350 LA MURE	3 rue Lesdiguières	04 76 81 00 11				
Lycée Pravaz	38480 LE PONT DE BEAU-VOISIN	257 rue du pré St Martin	04 76 37 10 10				
Lycée polyvalent Philibert Delorme	38081 L'ISLE D'ABEAU Cedex	68 boulevard Saint-Hubert	04 74 27 19 00				
Lycée du Grésivaudan	38240 MEYLAN	1 avenue du Taillefer	04 76 90 30 53				
Lycée Pierre Beghin	38430 MOIRANS	76 rue de la Roche Brune	04 76 35 75 00				
Lycée Camille Corot	38510 MORESTEL	454 rue Paul Claudel	04 74 80 28 91				
Lycée Pierre du Terrail	38530 PONTCHARRA	avenue du Lycée	04 76 97 64 21				

Lycée La Pléiade	38232 PONT-DE-CHÉRU Cedex	rue du Repos	04 72 46 92 00	■	◆		▲
Ecole des Pupilles de l'air - Lycée de la Défense	38332 SAINT ISMIER Cedex	1 allée Saint-Exupéry	04 76 00 53 00		◆		
Lycée polyvalent La Saulaie	38162 SAINT MARCELLIN Cedex	la Saulaie	04 76 64 06 06	■	◆		
Lycée de l'Edit	38551 SAINT-MAURICE-L'EXIL Cedex	24 avenue du lycée, Roussillon	04 74 11 11 80		◆		▲
Lycée Ella Fitzgerald	38200 ST ROMAIN EN GAL	Route nationale	04 74 53 74 53	■	◆	★	▲
Lycée Aristide Bergès	38171 SEYSSINET PARISET Cedex	30 avenue Aimé Bou- chayer	04 76 26 42 42		◆	★	▲
Institution Robin - Saint Vincnet de Paul	38204 VIENNE Cedex	place Saint-Pierre	04 74 53 01 21		◆		▲
Lycée Marie Reynoard	38190 VILLARD-BONNOT	20 rue Louis Néel	04 38 92 18 28	■	◆		▲
Lycée Léonard de Vinci	38091 VILLEFONTAINE Cedex	boulevard de Villefon- taine	04 74 96 44 55		◆		▲
Lycée Portes de l'Oisans	38220 VIZILLE	960 avenue Aristide Briand	04 76 68 09 22	■	◆		
Lycée Edouard Herriot	38506 VOIRON Cedex	avenue Edouard Herriot	04 76 67 02 02	■	◆		
SAVOIE							
Lycée polyvalent Marlioz	73102 AIX LES BAINS Cedex	chemin du lycée	04 79 35 25 09	■	◆		▲
Lycée Jean Moulin	73202 ALBERTVILLE Cedex	12 rue Félix Chautemps	04 79 32 49 03	■	◆		▲
Lycée privé Jeanne d'Arc	73 200 ALBERTVILLE	3 place de l'Eglise	04 79 31 12 28	■	◆		▲
Lycée Monge	73000 CHAMBÉRY	119 avenue Marius Berroir	04 79 33 39 09	■	◆		▲
Lycée privé Saint Ambroise	73000 CHAMBÉRY	2 rue Burdin	04 79 33 12 55		◆		▲
Lycée du Granier	73492 LA RAVOIRE Cedex	185 avenue Joseph Fontanet	04 79 71 00 10	■	◆	★	
Lycée Ambroise Croizat	73604 MOUTIERS Cedex	244 avenue de la Libé- ration	04 79 24 21 77	■	◆		▲
Lycée Paul Hérault	73302 SAINT JEAN DE MAU- RIENNE Cedex	307 avenue du Mont Cenis	04 79 64 10 11	■	◆		
HAUTE-SAVOIE							
Lycée Baudelaire	74991 ANNECY / CRAN GEVRIER Cedex 09	9 rue du Capitaine Anjot	04 50 69 07 70		◆	★	▲
Lycée Gabriel Fauré	74008 ANNECY Cedex	2 avenue du Rhône	04 50 45 20 38	■	◆		▲
Lycée des Glières	74107 ANNEMASSE Cedex	2 A avenue de Verdun	04 50 43 93 20	■	◆	★	▲
Lycée Guillaume Fichet	74136 BONNEVILLE Cedex	219 rue de Pressy	04 50 97 20 62	■	◆		▲
Lycée Charles Poncet	74302 CLUSES Cedex	1 avenue Charles Poncet	04 50 89 36 20			★	▲
Lycée Anna de Noailles	74500 EVIAN LES BAINS	2 avenue Anna de Noailles	04 50 75 02 98		◆		▲
Lycée privé Saint Famille	74 LA ROCHE-SUR-FORON	261 avenue des Voirons	04 50 03 17 17	■	◆		▲
Lycée Mont Blanc René Dayve	74190 PASSY	rue René Dayve	04 50 78 14 43		◆		▲
Lycée général et technolo- gique de l'Albanais	74152 RUMILLY Cedex	rue du Lycée	04 50 01 56 20		◆		▲
Lycée Madame de Staël	74163 SAINT JULIEN EN GENEVOIS Cedex	16 Route de Thairy	04 50 49 21 55		◆		▲
Lycée privé Saint Joseph	74 SALLANCHES	Saint Martin sur Arve	04 50 58 10 15	■			▲
Lycée privé Les Bressis	74 SEYNOD	85 route des Creuses	04 50 52 01 22	■	◆		▲
Lycée de la Versoie	74203 THONON LES BAINS Cedex	12 avenue du Forchat	04 50 71 11 08	■	◆		▲
Lycée privé Jeanne d'Arc	74200 THONON LES BAINS	18 bis av Jules Ferry	04 50 71 03 73		◆		▲

LES ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITES EN TERMINALE STAV

STAV



Aménagements et valorisation des espaces



Technologies de la production agricole



Services en milieu rural



Transformation alimentaire

ARDECHE

Lycée agrotechnologique privé d'Annonay	5 ch. St-Denis montée du Savel	07100 ANNONAY	04 75 33 02 54	■			
Lycée agricole Olivier de Serres	Quartier Saint Martin	07205 AUBENAS	04 75 35 17 55		◆		

DROME

Lycée agricole Le Valentin	avenue de Lyon	26500 BOURG-LÈS-VALENCE	04 75 83 33 55		◆		▲
Centre d'études forestières et agricoles	103 avenue de Rochemaure	26200 MONTÉLIMAR	04 75 01 34 94	■			
Lycée horticole de Romans	Route de Tain, BP 224	26105 ROMANS-SUR-ISERE Cedex	04 75 71 25 25	■			
Lycée agricole privé Tricastin-Baronnies	25 le Courreau	26130 ST-PAUL-TROIS-CHATEAUX	04 75 96 62 27		◆		

ISERE

Lycée agricole de la Côte Saint André	57 avenue Charles de Gaulle, BP 83	38260 CÔTE-SAINT-ANDRÉ (LA)	04 74 20 40 77		◆		
Lycée horticole de Grenoble Saint-Ismier	1 chemin de Charvinières, BP 13	38332 ST ISMIER Cedex	04 76 52 03 63	■			
Lycée AGROTEC de Vienne - Seyssuel	Vieux Chemin Montée Bon Accueil	38217 VIENNE Cedex	04 74 85 18 63		◆		
Lycée d'enseignement agricole privé Paul Claudel - site de Villemoirieu	2 route de Volgeat, BP 39	38460 VILLEMORIEU	04 74 90 73 47				▲

SAVOIE

Reinach formations - Lycée agricole de Savoie	Domaine Reinach	73290 MOTTE-SERVOLEX (LA)	04 79 25 41 80	■	◆		
---	-----------------	---------------------------	----------------	---	---	--	--

HAUTE-SAVOIE

Maison familiale et rurale d'Annecy Le Vieux	70 route du Périmètre	74940 ANNECY LE VIEUX	04 50 27 65 81			★	
Lycée agricole privé de Poisy Chavanod - site de Poisy	route de l'école d'Agriculture	74330 POISY	04 50 46 20 26	■	◆		
Centre de formation aux métiers de la montagne	1 route de Tronchine, BP 51	74230 THONES	04 50 02 00 79	■			

LE BAC HOTELLERIE

Bac
Hôtellerie

ISERE

Lycée Lesdiguières	15 avenue Beaumarchais	38 GRENOBLE	04 76 21 38 54
--------------------	------------------------	-------------	----------------

HAUTE-SAVOIE

Lycée Hôtelier Savoie Léman	40 bd Carnot	74 THONON-LES-BAINS	04 50 71 13 80
-----------------------------	--------------	---------------------	----------------

Bilan

➤ Les matières où je me sens à l'aise

Quelles sont mes matières préférées ? Celles où je réussis le mieux ?

Quelle place occupent-elles dans les programmes de 1^{re} et de terminale ?

➤ Les métiers qui m'attirent

Je note mes idées de métiers

Je cherche les formations qui y conduisent

Je repère les bacs qui sont conseillés pour intégrer ces cursus

➤ Le type d'études susceptible de me convenir

Quel domaine ai-je envie d'explorer ? Le droit, le social, le tourisme, les sciences et techniques ?

Je note la formation précise que j'envisage

J'indique si je suis plutôt attiré par :

• des études professionnalisées ou théoriques, courtes ou longues ;

• dans le cadre d'une école, d'un lycée ou d'une université ;

• une formation en apprentissage, etc.

Je recense les métiers auxquels je pourrai accéder après ces études

➤ Je ne sais pas encore quel métier exercer

Je fais le point sur mes goûts et/ou mes atouts et je cherche les formations qui y correspondent

Je liste les différents métiers sur lesquels ces formations débouchent

➤ Dans tous les cas

• Je demande conseil à mon professeur principal et à mes autres professeurs.

• Je prends rendez-vous avec le conseiller d'orientation-psychologue (COP) pour m'assurer que mon projet est bien construit ou pour m'aider à en bâtir un.

• J'en parle avec mon entourage.

• Je me renseigne auprès de professionnels lors des journées portes ouvertes ou dans les salons.

INFO +

Pour vous aider à réfléchir aux métiers qui correspondent à vos goûts et à vos compétences, vous trouverez aussi des outils sur le site anisep.fr.